

n°372 • Novembre 2012

Montpellier Notre Ville

mnv

**Montpellier produit
2700 logements par an**

Une ville de solidarité



www.montpellier.fr

Votre regard sur la ville



En apesanteur. Cette photographie de Steven Morlier, prise dans les jardins du Peyrou, montre Adrien Gaillard, l'espoir montpelliérain du Kung-fu Shaolin Tao, qui s'entraîne chaque matin dès le lever du soleil.

Montpellier Notre Ville **mjw**

Journal municipal d'informations

Directrice de la publication:

Hélène Mandroux

Directeur de la communication:

Benoît Sabathier

Rédactrice en chef:

Anne-Isabelle Six

Rédacteurs: Françoise Dalibon,
Fatima Kerrouche, Serge Mafioly, Laurence Nuel
et Xavier de Raulin

Photographes: Frédéric Damerdj, Hugues Rubio
et Ludovic Séverac

Direction de la communication

Mairie de Montpellier,
1 place Georges-Frêche
34 267 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 34 70 00

Direction artistique et mise en page:

Étincelle
Tél. 04 67 13 23 00

Impression: Chirripo

Tél. 04 67 07 27 70

Distribution:

Chirripo Tél. 04 67 07 27 70
Ça C fait Tél. 04 67 40 70 03
Dépôt légal novembre 2012

Si vous avez une information à transmettre, ou si vous ne recevez pas le journal, merci de nous contacter au 04 67 34 88 08
mjw@ville-montpellier.fr



Cette page est la vôtre !

Envoyez vos photos* de Montpellier accompagnées d'une légende par mail à : mjw@ville-montpellier.fr

*Les photos doivent être de bonne qualité (300 Dpi, en A4 format paysage) et libres de droits. La rédaction se réserve le droit de les publier ou non.

Édito



Montpellier, la ville « des tours »

Tour du monde. Quelle joie de voir tant de jeunes - venus d'Europe, du Canada, du Maghreb, de Chine, ou d'Amérique latine - danser et faire la fête ensemble dans la salle des rencontres de l'hôtel de ville. Avec la « Nuit des étudiants du monde », lancée il y a dix ans à Lyon et organisée pour la première fois à Montpellier le 25 octobre, la Ville a une nouvelle fois montré sa capacité à fédérer autour de manifestations positives. Dix villes s'étaient réunies pour ce dixième anniversaire. Cette Nuit, parrainée par Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement et de la Recherche, était un écho festif à l'abrogation de la circulaire Guéant. Dans notre ville universitaire de 65 000 étudiants, nous faisons tout pour accueillir ces étudiants internationaux. Ils sont plus de 10 000 tous les ans à contribuer à la vitalité et au rayonnement de la ville.

Design Tour. Attractive, Montpellier l'est par son audace architecturale et sa création. Et ce n'est pas un hasard si le Design Tour, qui fera étape dans trois autres villes de France (Lyon, Marseille, Bordeaux), prendra le temps de venir dans notre ville du 5 au 8 décembre. Un événement majeur où, durant trois jours, chacun pourra effectuer un parcours du design urbain dans les lieux phares de l'art de vivre de Montpellier. Éditeurs, designers, galeries, institutions, hôtels, restaurants... tous seront réunis autour d'un thème unique : Osez ! Un véritable pied de nez à la morosité qui peut tous nous inspirer.

Tour de France. Autre raison de se réjouir : Montpellier a été choisie comme ville étape de la 100^e édition du Tour de France. Je suis fière de pouvoir accueillir une fois encore cet événement sportif et populaire majeur, les 4 et 5 juillet 2013. Un bel hommage au caractère sportif de notre belle cité.

Hélène Mandroux, maire de Montpellier

Sommaire

P. 4 • Instants choisis

P. 5 • L'actu

- Handi'com : retour sur un succès.
- Conseil montpelliérain de la jeunesse : engagez-vous !

P. 11 • Conseil municipal

- Une nouvelle adjointe.
- Le quartier de la Baume aménagé.
- Opah : menace sur les financements.

P. 17 • Dossier Logement

- 2 700 logements créés par an à Montpellier.

P. 23 • Au coin de la rue

- Croix-d'Argent : imaginer son logement.
- Aqueduc Saint-Clément : un tronçon vert.

P. 31 • Le mag

- La ZAT aux Arceaux.
- Journées de la solidarité : paroles de bénévoles.
- Association : Via Voltaire.

P. 36 • Agenda

- Drawing Room, salon d'art contemporain.

Instants choisis



Foire Internationale de Montpellier ▲

Le stand de la Ville a été inauguré le 6 octobre par Hélène Mandroux et les élus de la Ville en présence des présidents et membres des Conseils consultatifs de quartier. Cette année, cet espace était dédié à "L'innovation numérique".

Stade Philippidès ►

Richard Descoux, président du Montpellier Athlétic Méditerranée, et Hélène Mandroux, entourés des élus, de sportifs de haut niveau et de Philippe Augé, président de l'Université Montpellier I, ont inauguré, le 6 octobre, la piste d'athlétisme entièrement rénovée par la Ville.



◀ Emploi

Le 11 octobre, le maire de Montpellier, accompagnée de plusieurs élus de la Ville, a exprimé son soutien aux salariés de Sanofi. Elle a rappelé la position de son équipe qui s'est prononcée à l'unanimité en faveur d'une loi contre le licenciement boursier, lors du conseil municipal d'octobre.



Marathon de Montpellier ▲

Pour sa 3^e édition, 5 000 coureurs se sont élancés le 14 octobre de la place de la Comédie. Le vainqueur, Rachid Boulahdid, a bouclé les 42,195 km en 2h25.



▲ Robert Badinter

À l'occasion du 77^e congrès de la Confédération nationale des avocats, Hélène Mandroux s'est entretenue, le 12 octobre, avec l'ancien ministre de la Justice, père de l'abolition de la peine de mort, avocat de renom et sénateur socialiste des Hauts-de-Seine.

▼ Comédie de la santé

Les élus Serge Fleurence et Jacques Touchon se sont prêtés à un dépistage sur le stand de l'association des diabétiques de l'Hérault, sous l'œil de la conseillère municipale, Claudine Troadec-Robert.





L'actu

Le centre Rabelais, un espace culturel rénové

Lors de la séance inaugurale de l'Agora des savoirs du 7 novembre, les spectateurs ont découvert les 400 fauteuils couleur bleu Montpellier de la salle municipale Rabelais. Rénové par la Ville, cet espace culturel offre un nouveau confort, grâce à l'installation de la climatisation et la réfection du chauffage. Sa vétusté a nécessité d'importants travaux d'un montant de 500 000€ dont une première tranche en 2011. Les spectateurs bénéficient désormais d'une meilleure visibilité et d'une acoustique plus performante avec les panneaux en bois stratifié posés au mur. Les personnes à mobilité réduite disposent de neuf places, juste devant la scène. Pour aménager cet espace réservé aux fauteuils roulants, la scène a été réduite de 40 centimètres.

INFOS. centre Rabelais. 27 boulevard Sarraïl. 04 67 60 53 70

Acquis par la Ville en 1982, le centre Rabelais appartenait depuis 1907 aux Cinémas Pathé-Marconi.

Conseil montpelliérain de la jeunesse, engagez-vous !

La prochaine assemblée plénière du Conseil montpelliérain de la jeunesse (CMJ) se déroule le 15 novembre à 18h30 à l'hôtel de Ville. Jeunes de 16 à 29 ans, il n'est pas trop tard pour participer à la vie de votre cité.



Réunion d'un groupe de travail sur les thèmes de la vie nocturne et de l'emploi des jeunes.

Avec 35% de sa population totale âgée de 12 à 29 ans, la jeunesse est une priorité forte de la politique municipale puisque la Ville a créé le Conseil montpelliérain de la Jeunesse. Ce comité consultatif est un véritable lieu de débats et de production de projets collectifs. La prochaine séance plénière aura lieu le 15 novembre à 18h30 à l'hôtel de Ville. Pour participer au CMJ, il faut avoir entre 16 et 29 ans et vivre, travailler ou étudier à Montpellier. Interlocuteur privilégié de la Ville, le CMJ examine toutes les questions relatives à la jeunesse, à l'actualité sociale, aux études, à l'emploi, à l'orientation ou encore à la culture. Les jeunes peuvent ainsi

formuler et les mettre en place des propositions, exercer leur rôle de citoyen et aider au développement de la ville. Ils se réunissent en groupe de travail sur notamment la coopération avec Barcelone, l'environnement et l'alimentation, le projet urbain Montpellier 2040, la formation et l'emploi, la lutte contre l'homophobie ou l'organisation de la Journée de la femme. Ce CMJ mis en place le 24 février 2011, se terminera en mars 2014. Alors, comme Charlotte et Fessoil, engagez-vous !

INFOS ET INSCRIPTIONS. camille.sudres@ville-montpellier.fr et richard.preau@ville-montpellier.fr

TÉMOIGNAGES



Fessoil Abdou

Fessoil Abdou, 26 ans, travaille en indépendant dans le marketing. Il est au CMJ depuis janvier 2012. Il a débuté en tant que membre du groupe de travail sur la coopération internationale, en avril 2011. « Participer au CMJ m'a apporté un ancrage citoyen et me permet de mieux connaître les institutions et de développer des projets de grande ampleur ».



Charlotte Jacquemart-Argée

Charlotte Jacquemart-Argée, 20 ans, étudiante en arts plastiques est membre du CMJ depuis 2010. Elle a exposé des photos sur New-York à l'Espace Montpellier Jeunesse. « Le CMJ me permet de rencontrer des gens de différents horizons. Je me sens investie dans ma ville, je peux donner mon avis sur ce dont les jeunes ont besoin. Mon meilleur souvenir est notre voyage à Barcelone et la réalisation de films pour la lutte contre l'homophobie ».

Ouverture d'une Maison des ados

Un espace d'écoute et d'accompagnement, dédié aux jeunes de 11 à 21 ans, vient d'ouvrir à Montpellier. 14 professionnels sont à la disposition des jeunes et de leurs familles pour les aider à traverser les problèmes de l'adolescence. La maison des Ados, initiée par un étudiant en droit, Joachim Cour, est le fruit du regroupement du CHU et des associations l'Adages et Montpellier-Ados. Elle est soutenue par divers partenaires, dont la Ville de Montpellier. La Maison des adolescents dispose d'un budget d'1,5 million d'euros.

INFOS. Maison des Ados. 9 rue de la République. Ouvert du mercredi au samedi de 10h à 18h et le mardi, jeudi et vendredi, de 13h à 18h. 04 67 92 98 18

La commission fin de vie à Montpellier

C'est à Montpellier que s'est tenue la 2^e séance publique de la commission nationale sur l'accompagnement des personnes en fin de vie, le 6 octobre dernier. Le maire Hélène Mandroux et le professeur Jacques Touchon, adjoint délégué à la santé, ont accueilli le professeur Didier Sicard, président d'honneur du Comité consultatif national

d'éthique, qui a animé ces débats. Le professeur, nommé par François Hollande, a qualifié cette mission à Montpellier « d'extrêmement riche de pensées, de mots et de témoignages ». La commission Sicard rendra ses conclusions en fin d'année.

INFOS. www.sante.gouv.fr

Centre : des vitrines plus attractives

La Ville, en partenariat avec l'État et la CCI, lance un programme pour la réhabilitation des devantures commerciales en centre-ville.



Valoriser sa vitrine commerciale, tout en respectant l'identité architecturale de son immeuble, c'est possible!

« Votre image est notre image et notre image est votre image ! », c'est par ce message que Marc Dufour, adjoint au maire délégué au développement économique, s'est adressé aux commerçants lors d'une réunion de présentation du nouveau dispositif d'aide à la requalification des devantures des commerces du centre-ville. L'objectif de cette campagne est de rendre le cœur de ville plus attractif et pas uniquement par les animations culturelles, sportives, gastronomiques... il doit aussi savoir valoriser sa beauté architecturale qui le rend unique. Pour cette première campagne qui couvre certains secteurs du cœur de ville protégés au titre de leur intérêt patrimonial, les commerçants qui souhaiteront investir dans une nouvelle devanture, pourront recevoir une subvention à hauteur de 35 % HT des sommes engagées tant sur la phase de conception (montant éligible plafonné à 2 000€ HT) que sur celle de la

réalisation des travaux (montant éligible plafonné à 12 000€ HT). La première campagne vise à inciter la réhabilitation de 180 à 250 devantures. Le territoire concerné est le sud de l'Écusson, les rues de l'Aiguillerie et de l'Université, le secteur Gambetta, l'avenue de Lodève et la rue du Faubourg Boutonnet. L'ensemble de la campagne, qui comportera 3 phases successivement lancées en 2012, 2013 et 2014 pour une durée de 2 ans chacune, concernera l'ensemble des secteurs du centre-ville protégés au titre du patrimoine. Les demandes de subventions sont à retirer et à déposer à la Chambre de commerce et d'industrie, partenaire technique du dispositif. Un guide de recommandations architecturales pour concevoir une devanture à valeur ajoutée patrimoniale a été édité et est mis en ligne sur le site Internet de la Ville.

INFOS. <http://www.montpellier.fr/3638-campagne-devantures.htm> ou mission Grand Cœur 04 67 55 87 70

MODULAUTO

Une voiture partagée en libre-service

L'art d'avoir une voiture sans avoir de voiture, c'est le principe de Modulauto, un service de mise à disposition de voitures en libre-service près de chez soi accessible 7 jours/7 et 24h/24. Par téléphone ou par internet, il est possible de réserver une voiture disponible à la station choisie. Au retour, on la replace à sa station d'origine. Il y a 22 stations à Montpellier, dont de nouvelles bornes à Celleneuve, à Malbosc et aux Beaux-arts, avec un parc de 50 véhicules, dont une voiture électrique.

Rien à voir avec la location traditionnelle. Le client souscrit un abonnement et ne paie que le kilométrage et le temps d'utilisation. Ce système permet des économies non négligeables car on dispose d'une voiture sans les contraintes habituelles. La Ville soutient ce

principe avant-gardiste qui est une solution alternative pour réduire la circulation. « L'auto en partage, explique Olivier de Broissia, dirigeant de Modulauto Montpellier, est complémentaire aux transports publics et non un concurrent. »

Modulauto est presque un concept philosophique, car dans nos sociétés où la voiture perd peu à peu de son statut de modèle social, l'autopartage remet la voiture à sa juste place dans la ville et dans la vie.

INFOS. www.modulauto.net



L'entretien, l'assurance, le carburant et le parking sont inclus dans le forfait.

Théâtre forum sur les addictions

Pour parler des addictions, la maison de la prévention santé propose le 27 novembre à 18h30, un théâtre forum avec l'association D'clic théâtre action qui jouera *Un repas de famille*. Durant cette pièce où les personnages vont réagir au comportement d'un oncle quelque peu alcoolisé, les spectateurs remplaceront les comédiens et inventeront une suite. Une métaphore pour dire que l'on peut être acteur de sa vie et changer le cours de sa propre histoire. Alcool, tabac, drogues... l'addiction n'est pas une Fatalité.

INFOS. Inscription tout public. Maison de la Prévention santé. 04 67 02 21 60.

La Ville aux côtés des handicapés

Handi'Com, la nouvelle formule de Handicomédie, est devenue une manifestation itinérante. Le succès de ce rendez-vous du 3 octobre à Tastavin est l'occasion de faire le point des actions menées par la Ville en faveur des personnes handicapées.



Des stands d'animation étaient installés place Tastavin, le 3 octobre. Les enfants ont pu essayer les fauteuils roulants.

Une vingtaine d'associations étaient à Handi'Com, le 3 octobre sur la place Tastavin. Elles ont proposé des mises en situation et des tests sensoriels, permettant des échanges entre public handicapé et valide venu en nombre découvrir les ateliers. « Nous devons travailler à faire tomber les préjugés et sensibiliser les habitants à des gestes tout simples, comme de ne pas stationner leurs véhicules sur les trottoirs et ne pas laisser traîner leurs poubelles. » explique Magalie Couvert, adjoint au maire déléguée à l'accessibilité et au handicap. Handi'Com symbolise une politique municipale engagée en matière de handicap depuis 2008. Une Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) a été créée en 2011. Des élus de la Ville et des associations représentatives de personnes handicapées dressent le constat de l'accessibilité des établissements recevant du public de la voirie, des

espaces publics, des transports et recensent l'offre de logements accessibles. La Ville de Montpellier apporte son soutien financier et matériel aux associations intervenant auprès de personnes handicapées: soit 78 570 euros en 2012. Elle développe des actions visant à faciliter l'accueil du public en situation de handicap. La formation des 400 Atsem à la prise en charge des enfants handicapés (3-6 ans) dans les écoles maternelles de la Ville permet d'accueillir des enfants en situation de handicap. Le nouvel hôtel de Ville a été mis en accessibilité grâce notamment au service web-sourd, au cheminement podotactile... Après Tastavin, le prochain rendez-vous d'Handi'Com programmé au printemps sera destiné aux étudiants pour sensibiliser les futurs professionnels des filières médico-sociales à une meilleure prise en compte du handicap dans l'exercice de leur futur métier.

Forum Handi-Job à Yves-du-Manoir

Dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, du 12 au 18 novembre, l'association Cap Emploi, l'Afpa et Manpower organisent en partenariat avec la Ville de Montpellier, un forum le mardi 13 novembre de 9h à 13h et de 14h à 17h, au stade Yves du Manoir pour promouvoir l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Un accompagnement dans leur recherche d'emploi et/ou de formation et une sensibilisation des entreprises sur leur responsabilité sociale. Les personnes handicapées rencontreront des organismes de formation, des associatifs et des entreprises qui offrent des emplois. Les organisateurs attendent 70 entreprises (50 en 2011) et espèrent 200 offres d'emplois (150 en 2011). Le forum est soutenu par l'État, le Conseil Général, l'AGEFIPH, le FIPHFP... Pour la première fois, il propose un axe sensibilisation par des animations sportives, des rencontres avec des sportifs handicapés et l'intervention d'une compagnie théâtrale.

INFOS. 04 99 54 29 67

HANDISPORT

Fanny Bertrand, une athlète hors du commun



« Je me sens bien à Montpellier, explique Fanny Bertrand, présente à Handi'Com, le regard des gens y est plus tolérant, je peux pratiquer du sport facilement et aller au cinéma. Montpellier fait beaucoup pour les personnes handicapées ». Un accident de la route en l'an 2000 a bouleversé son destin. Paraplégique, Fanny Bertrand, 35 ans, a fait de son handicap une force. Elle pratiquait déjà du sport, mais remplie d'une énergie nouvelle, elle est devenue championne paralympique de tennis de table. À son palmarès, une médaille de bronze à Pékin et sa participation au JO de Londres. Enthousiaste, Fanny voit loin, elle vise les Jeux paralympiques de Rio en 2016.

Expo photos, nouveaux regards sur le sud

Montpellier ouvre son espace public pour accueillir, jusqu'au 11 novembre, l'exposition proposée par l'Agence Française de Développement (AFD). Depuis 70 ans, l'AFD met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement.



L'agriculture en Guinée, cliché réalisé par le photographe Jonas Bendiksen.

La Ville de Montpellier accueille jusqu'au 11 novembre sur l'Esplanade Charles de Gaulle, l'exposition photographique Objectif développement : Nouveaux regards sur le Sud, proposée par l'Agence Française de Développement (AFD). 100 clichés illustrant notamment, le soutien à la croissance au Cambodge (John Vink), l'eau dans les Territoires palestiniens (Paolo Pellegrin), l'éducation au Burkina-Faso (Bruno Barbey), le développement urbain en Colombie (Thomas Dworzak), la santé mère-enfant en Mauritanie (Olivia Arthur) et les enjeux du climat en Indonésie (Jean Gaumy). Cette exposition vise à mieux faire connaître les missions de l'Agence Française de Développement. Cité du vivre ensemble, la Ville de Montpellier est très attachée à l'idée d'un monde solidaire.

INFOS. www.objectif-developpement.fr

Ma maison bioclimatique

Comment construire en tenant compte du soleil, du vent, de la végétation ? C'est le thème du café Climat organisé le 13 novembre à 18h30, à l'Agence locale de l'énergie, association créée notamment par la Ville. Tous les logements neufs devront, au 1^{er} janvier être construits selon les critères de la basse consommation. Comment réussir une maison confortable et bioclimatique ? Quelles sont les nouvelles obligations à partir de 2013 ? Ce café Climat répondra à vos questions avec l'aide des conseillers de l'ALE et de professionnels spécialisés. Entrée libre.

INFOS. ALE. 2 place Paul-Bec. 04 67 91 96 96. www.ale-montpellier.org

5^e Rencontre Clé Montpellier Logement

Cette journée d'information, destinée aux propriétaires bailleurs, est organisée par la Ville de Montpellier, en partenariat avec les acteurs locaux du logement, le 30 novembre de 16h à 20h, à la salle des rencontres (hôtel de ville). Elle a pour objet de développer et améliorer l'offre des logements à Montpellier. Dès 16h, sur les stands,

des spécialistes répondront aux questions concernant la location et la rénovation des logements. À 18h, une conférence aura trait à l'encadrement des loyers et l'évolution de la réglementation. Entrée libre.

INFOS. 04 67 34 87 83

Collectes de denrées alimentaires



Plusieurs associations organisent des collectes à l'approche de l'hiver. La Banque alimentaire récoltera les 23 et 24 novembre des denrées non périssables à la sortie des magasins. « Suite à la décision de la Commission Européenne de baisser le montant du Programme européen d'aide aux plus démunis, souligne Annie Bénézech, adjointe au maire, déléguée à la lutte contre l'exclusion. La collecte sera plus que jamais nécessaire au maintien de l'aide apportée à plus de 8200 personnes par les 123 associations avec le soutien de la Ville et du Ccas ». Le Secours Populaire organisera des collectes, le 10 novembre, au Leader-Price de la Paillade et au Carrefour-Market du grand M. Café, sucre, riz, conserves, petits pots de bébé et produits d'hygiène seront les bienvenus.

INFOS. www.ba34.banquealimentaire.org et www.secours.populaire.fr

Dialogue dans la ville

**Vous avez des questions concernant la vie quotidienne ?
Envoyez-les à mnv@ville-montpellier.fr**

Nous souhaitons nous marier à Montpellier, quelles sont les démarches à accomplir ?



Pour se marier à Montpellier, il faut bien entendu avoir 18 ans révolus, et que l'un des futurs époux y soit domicilié ou y détienne une résidence continue établie depuis plus d'un mois. Le dépôt de dossier se fait exclusivement sur rendez-vous avec le service de l'état-civil au 04 67 34 70 79, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 et le jeudi de 10h30 à 18h15. Vous pouvez télécharger le dossier de mariage et le déposer dûment rempli avec les pièces demandées. Les deux futurs époux doivent être présents lors du dépôt du dossier, au minimum 1 mois avant la date de la cérémonie et au maximum 10 mois avant. Dans tous les cas il est nécessaire de déposer le dossier pour fixer une date de mariage. Le service de l'état-civil de Montpellier ne réserve pas de date à l'avance. Les mariages sont célébrés du lundi au vendredi après-midi et le samedi toute la journée, selon les disponibilités du planning.

INFOS. www.montpellier.fr et 04 67 34 70 79

À quoi sert le Numéro Vert du service "Montpellier au quotidien", mis en place par la Ville ?

Comment puis-je faire pour me débarrasser de mes encombrants ?



À noter : le service de ramassage des objets encombrants est de la responsabilité de l'Agglomération de Montpellier et non pas de la mairie. L'enlèvement des encombrants (meubles, literie, électroménager...) est gratuit, sur simple appel téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 0 800 88 11 77. Quatre points propreté sont ouverts dans les quartiers : Cévennes, Hôpitaux-Facultés, Mosson et Prés d'Arènes.

INFOS. 0 800 88 11 77



Le numéro vert 0 800 34 07 07 permet aux Montpelliérains de signaler, par un appel gratuit tous les problèmes de la vie quotidienne : tags, lampadaire grillé, trottoir endommagé, banc cassé..., afin que les services municipaux interviennent au plus vite. Cette ligne directe avec Montpellier au Quotidien, outil de liaison entre la population et les services techniques de la Ville est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Elle enregistre une moyenne de 450 appels par mois. En parallèle, Serge Florence, premier adjoint délégué à

Montpellier au quotidien effectue, à la demande des comités des quartiers, des visites régulières sur le terrain avec les services municipaux pour des interventions rapides sur l'espace public. Une commission se réunit tous les deux mois pour examiner les demandes des Montpelliérains sur les petits problèmes de la vie de tous les jours : clôture d'un espace de jeux, éclairage ou nettoyage d'une rue, sécurisation d'une voie dangereuse...

INFOS. 0 800 34 07 07



Conseil municipal

La Ville soutient l'art contemporain

La Ville de Montpellier, par sa subvention de 25 000 euros, est le principal financeur d'Élan d'art, le salon d'art contemporain qui réunit une centaine de plasticiens, peintres et sculpteurs handicapés et valides. Organisée par l'association El hand'art, l'édition 2012 s'est déroulée du 27 au 29 octobre au Corum. Ce salon accueille chaque année en moyenne 5 000 visiteurs.

Élan d'art se présentera sous la forme d'une biennale à partir de 2014.

Une nouvelle adjointe

Le Conseil municipal a élu Audrey de la Grange au poste d'adjointe au maire, en remplacement de Fanny Dombre-Coste. Elle s'occupera des faubourgs du centre-ville, de l'égalité des chances et de la prévention des risques socio-professionnels.

Élue députée en juin, Fanny Dombre-Coste a démissionné de ses fonctions d'adjointe au maire. C'est Audrey de la Grange qui reprend son fauteuil et sa délégation, à savoir les faubourgs du quartier Montpellier Centre. Une tâche qui la stimule. « C'est une multitude de petits quartiers ayant chacun leur personnalité, leur propre problématique. C'est assez complexe mais passionnant. J'ai la chance de succéder à Fanny Dombre-Coste qui y avait réalisé du bon travail. Je vais tâcher de faire de même. Pour le moment, je m'informe des dossiers en cours et je rencontre les différents comités de quartier. C'est agréable, d'autant que j'aime le contact avec les gens ».

À 36 ans, la jeune femme se rend compte qu'une nouvelle étape de sa vie débute. Il va lui falloir mener de front ses nouvelles responsabilités politiques, son cabinet de psychologue et sa vie de famille. Audrey de la Grange est maman de trois enfants, dont la dernière a tout juste un an. « J'ai une mission que j'ai décidé d'honorer au mieux. Néanmoins, je reste assez



Audrey de la Grange siège au Conseil municipal depuis 2010.

lucide et ma famille demeure ma priorité ». Très tôt impliquée dans l'action militante (elle a fait ses armes à l'Union nationale des étudiants de France), Audrey de la Grange s'occupait il y a quelques années d'un comité de quartier, dans le secteur Lepic, qu'elle habitait à l'époque. Passionnée par son métier, elle a également créé une association destinée à l'écoute des adolescents. « Je prends les choses avec davantage de recul qu'avant. Cela m'aide à apaiser les situations ».

Marc Dufour au tourisme



Marc Dufour prend la délégation au tourisme que détenait Fanny Dombre-Coste. Une délégation complémentaire de celles qu'il détient déjà, à savoir : les affaires commerciales, l'emploi, l'insertion par l'économie et le développement économique et commercial...

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Défendre le personnel de Sanofi-Montpellier



« Au regard de la décision de la direction de Sanofi-France de mettre en place un plan social impliquant le licenciement de membres de son personnel, le Conseil municipal de la Ville considère que cette décision est préjudiciable pour l'ensemble du territoire languedocien. (...) Ce plan social vise la suppression sur Montpellier de l'ensemble de l'activité Recherche : si 200 emplois sont annoncés, près de 400 pourraient être concernés (...) Madame le maire est intervenue auprès de la direction de Sanofi-France (...) insistant sur le fait que cette décision ne se justifie pas au regard des résultats financiers enregistrés par l'entreprise, (...) Le Conseil municipal de Montpellier dénonce (...) un tel plan social qui n'a

pour but que de dégager davantage de profit pour l'actionariat au détriment du secteur recherche et développement pourtant largement subventionné par l'État. (...) Le Conseil municipal demande

au gouvernement de mettre en débat au Parlement le texte relatif à l'interdiction des licenciements boursiers. »

Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

Sanofi fait des bénéfices

La décision de Sanofi, premier laboratoire pharmaceutique français, de supprimer plusieurs centaines de postes semble incompréhensible. Le groupe occupe la seconde place sur le marché européen et est n°5 au niveau mondial. Deuxième entreprise classée au CAC 40, elle a généré 6 milliards d'euros de bénéfice net pour 30 milliards de chiffre d'affaires en 2011. Le groupe est l'un des premiers bénéficiaires du crédit d'impôt recherche : il toucherait grâce à ce système quelque 130 millions d'euros par an. Implantée à Montpellier depuis 2000, l'entreprise y emploie 1165 personnes en CDI et CDD. Début 2010, elle a déjà supprimé 250 emplois à Montpellier et 80 autres postes liés à l'oncologie ont été transférés sur Vitry-sur-Seine.

La Baume : quartier en renouveau

Le Conseil municipal a adopté le principe d'aménagement du secteur de la Baume, dans le quartier Port Marianne.



Des logements seront construits sur des terrains occupés actuellement par des entreprises.

D'une superficie d'environ 8,5 hectares, le secteur de la Baume est situé entre les avenues Raymond Dugrand, Albert-Einstein et Mondial-98, au sud-ouest de la ville. Afin de poursuivre la réalisation du projet urbain de Port Marianne, la Ville de Montpellier souhaite réaménager ce secteur, dans la continuité des quartiers Richter, Parc Marianne et Jacques Cœur.

Cette opération sera réalisée sous forme d'une zone d'aménagement concerté (ZAC). Elle sera confiée à la Société d'équipement de la région montpelliéraine (Serm), dans le cadre de la concession d'aménagement couvrant ces terrains.

« Il s'agit de mettre ce secteur en cohérence avec les quartiers voisins déjà réalisés, notamment avec le pôle d'affaire de la place Ernest-Granier, indique Michaël Delafosse, adjoint à l'urbanisme. Nous devons répondre aux besoins de logements, toujours très importants, exprimés sur cette partie de la commune, et toujours dans le respect du principe de mixité sociale ».

La création de la future ZAC de la Baume devrait être effective début 2013. Une concertation publique accompagnera la procédure.

L'anciana sala dels rescontres se ditz ara sala Jules-Pagézy

La sala dels rescontres de l'anciana comuna, plan Francis-Ponge es tornarà a posar a disposició dels Montpelhierencs, a partir del quinze de novembre.

Desempuèi sa tancadura, un an fa, d'òbras de mesa en securitat e d'amenatjaments son estats realizats. Per la diferenciar de la sala nòva dels rescontres de la Comuna nòva, lo Conselh municipal a decidit de la dire d'un autre biais. D'ara se ditz del nom de l'ancian conse de Montpelhièr, Jules-Pagézy. Al cap de la vila de 1852 a 1869, prepausèt una politica d'urbanisme inspirada de la del baron Haussmann a París. Li devèm

notadament las carrièras Fòch, Sant-Guilhèm, de la Lòtja. Faguèt traucar la carrièra Magdalona, entre la gara e lo plan de l'uòu.

Aquesta sala de 700 m² pòt èstre logada per las associacions per l'organizacion de sas activitats, cada jorn, de las 8 oras de matin cap a las onze oras de ser. Dispausa d'un cinquantenat de taulas, de 500 cadieiras e d'un empont de 90m². Las demandas de locacion se devon èstre fachas per

escrich a l'atencion de Dòna la Conse, Comuna, 1 plan Jòrdi-Frêche 34267 Montpelhièr Cedex 2.



L'ancienne salle des rencontres est rebaptisée salle Jules-Pagézy

La salle des rencontres de l'ancienne mairie, place Francis-Ponge est à nouveau mise à disposition des Montpelliérains, à partir du 15 novembre.

Depuis sa fermeture, il y a un an, des travaux de mise en sécurité et de réaménagements ont été effectués. Pour la différencier de la nouvelle salle des rencontres du nouvel hôtel de ville, le Conseil municipal a décidé de la rebaptiser. Désormais elle porte le nom de l'ancien maire de Montpellier,

Jules-Pagézy. À la tête de la ville de 1852 à 1869, il a appliqué une politique d'urbanisme inspirée de celle du baron Haussmann à Paris. On lui doit notamment les rues Foch, Saint-Guilhem, de la Loge. Il a fait percer la rue Maguelone, entre la gare et la place de la Comédie.

Cette salle de 700 m² peut être louée par les associations pour l'organisation ponctuelle de leurs activités, tous les jours, de 8h à 23h. Elle dispose d'une cinquantaine de tables, de 500 chaises et

d'une estrade de 90m². Les demandes de location doivent être faites par écrit à l'attention de madame le maire, hôtel de ville 1, place Georges-Frêche 34267 Montpellier Cedex 2.

La traduction en occitan est assurée par Joanda, auteur-compositeur-interprète et professeur d'occitan.

INTERVIEW

CHRISTIAN BOUILLÉ



La crise financière du Crédit immobilier de France (CIF) met en péril les interventions conduites en faveur des propriétaires aux revenus modestes.

Adjoint au maire, délégué à la rénovation urbaine

Les politiques publiques sont privées d'un levier financier indispensable

En quoi la disparition du CIF est-elle préjudiciable ?

Il faut savoir que le CIF n'a rien à voir avec une banque de dépôt. C'est une banque prêteuse à vocation sociale. Depuis 1908, il a permis à des familles aux revenus modestes, ne pouvant accéder aux prêts immobiliers bancaires, de pouvoir devenir propriétaires. Concrètement, ces aides passent par le biais des Sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété (Sacicap), dont les ressources proviennent exclusivement du CIF. Sa disparition compromet donc directement leur activité, et par là leurs missions sociales.

Quelles retombées à Montpellier ?

La Sacicap est un acteur privilégié pour la Ville en matière d'amélioration de l'habitat. Elle permet aux propriétaires occupants de bénéficier de prêts à taux zéro, et assure

le préfinancement des travaux dans le cadre des OPAH. Dernièrement, nous comptons sur ces aides pour financer la rénovation du bâtiment I de la copropriété Cévennes 1. Mais à l'annonce des problèmes du CIF, tout a été annulé et la somme de 1,2 million d'euros ne sera pas versée. Or, les travaux ont déjà commencé. Sans ces aides, les propriétaires se trouvent dans l'impossibilité de continuer les travaux et de rembourser les dettes qui y sont liées. C'est dramatique.

Quelles solutions ?

Être mobilisés et demeurer vigilants. Le maire de Montpellier a adressé une lettre au ministre de l'économie. Nous soutenons les syndicats du CIF. Nos députés sont alertés. Ce serait une erreur fondamentale d'enterrer le CIF et l'opinion ne comprendrait pas qu'un gouvernement de gauche ne trouve pas de solutions.

Le marché de la Comédie est déplacé

25 étals seront placés le long de la rambarde de la place de la Comédie, avec un mobilier plus uniforme, en concertation avec les commerçants.



Un nouveau « look » des étals.

Avec la décision de transférer sur l'Esplanade les manifestations qui avaient lieu jusque-là sur la place de la Comédie, le Conseil municipal a fait le choix de déplacer le marché de plein air. À partir du 15 novembre, ce dernier se tiendra le long de la rambarde de la place de la Comédie, du mardi au samedi de 9h à 16h. Ce transfert est réalisé en concertation avec les commerçants. Un partenariat dont se réjouit Jean-Pierre Touchat, le président du Syndicat des halles et marchés : « Nous avons mis un an pour tomber d'accord. C'est un excellent travail que nous venons de réaliser. La Ville a fait de gros efforts pour conserver un marché de qualité qui est le cordon de liaison entre la vieille ville et la nouvelle ». Le nouveau marché est plus réduit que l'ancien. Il est composé de 23 étals non alimentaires d'une surface de 16 m² ainsi que de deux stands de fruits et légumes qui disparaîtront avec le départ de leurs exploitants sans qu'aucune transmission ne soit possible.

L'autre nouveauté réside dans le « look » des étals. En effet, tous les commerçants disposent d'une structure identique dont la forme et les couleurs ont été validées par l'architecte des Bâtiments de France. Une obligation d'acquisition pour les commerçants qui en contrepartie seront exonérés du droit de place pendant deux ans.

2.600 000 euros

C'est le montant de la subvention que la Ville de Montpellier a attribué cette année au Festival international du cinéma méditerranéen. La Ville met également à disposition le Centre Rabelais et son personnel pendant les 10 jours du festival ainsi que les locaux du Moulin de l'Evêque destinés à l'administration à l'année du festival (le tout correspondant à une valeur de 51 600 euros). Cet effort financier conduit la Ville à être le deuxième partenaire de cette manifestation qui accueille en moyenne 800 000 spectateurs.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 12 novembre à 18h.

Zoom sur un élu

JACQUES TOUCHON

4^e adjoint au maire



Ses délégations

- Prévention, environnement et santé
- Culture scientifique et technique
- Biodiversité
- Relations avec les universités

CONTACT

jacques.touchon@ville-montpellier.fr
04 67 34 76 80

L'engagement humaniste



« La dégénérescence du cerveau m'intéresse » répond Jacques Touchon à la question sur son intérêt pour la maladie d'Alzheimer, dont il est l'un des spécialistes. Il semblait donc naturel

que ce neurologue devienne adjoint délégué à la santé. « Je me suis engagé pour être utile. La politique de la Ville en matière de santé est importante. Outre la Comédie de la santé une fois par an, nous organisons des actions tout au long de l'année ». Son cheval de bataille est la prévention. « Sur le sujet, nous avons beaucoup à apprendre de la médecine traditionnelle chinoise ». Il est d'ailleurs l'un de ceux qui a permis que cette discipline soit enseignée à la fac de médecine de Montpellier.

Préserver la biodiversité

Outre la santé, Jacques Touchon est également adjoint délégué à l'environnement. « Si Montpellier a été élue capitale de la biodiversité l'an dernier, ce n'est pas par hasard ». Cette reconnaissance internationale a ainsi conduit Montpellier à accueillir en janvier dernier les représentants de 15 villes du monde pour établir un Plan stratégique pour la biodiversité dans la région méditerranéenne. Jacques Touchon a également représenté Montpellier au deuxième Sommet sur les villes et la biodiversité qui s'est tenu en octobre, en Inde.

L'enfant des deux rives

L'ancien doyen de l'université de médecine de Montpellier est entré en politique sur le tard. Élu en 2008 sur la liste d'Hélène Mandroux, ses premières responsabilités concernaient les relations internationales. Sa parfaite maîtrise de l'anglais n'était sans doute pas étrangère à ce choix. Pendant trois ans, il a noué des contacts utiles avec d'autres villes universitaires mais surtout Jacques Touchon a mené les négociations qui ont abouti au jumelage de Montpellier avec Tlemcen, en Algérie. Pour ce natif de Mostaganem, cette association revêt une importance particulière. Je suis un enfant des deux rives. Mes racines sont en Algérie où ma famille s'était réfugiée au XIX^e siècle. Et si en 1962, mes parents ont dû quitter l'Algérie, mon père y est retourné dix ans après comme responsable de l'église protestante ».



Un austère qui a de l'humour



« Être publié dans de très sérieuses revues scientifiques et être reconnu dans sa profession procure une grande satisfaction », reconnaît Jacques Touchon. Néanmoins, tout cela lui paraîtrait vain sans la présence

de ses proches. « Nous sommes une tribu » dit-il en parlant de sa famille. Surnommé « Pouné » par ses cinq petits-enfants, le docteur scientifique se mue souvent, le temps d'un week-end en patriarche joueur. Il apprécie ces

ambiances familiales où règne la bonne humeur. L'humour est d'ailleurs une qualité qu'on lui attribue généralement.

Tribune politique

MAJORITÉ MUNICIPALE

Réenchanter la ville

Max Lévitá, président du groupe socialiste, mouvement des citoyens et apparentés

Notre ville va connaître encore une forte croissance démographique qu'il convient d'anticiper et d'organiser. C'est pourquoi la ville a fait appel au duo d'architectes-urbanistes Bernardo Secchi et Paola Vigano. Ce duo est chargé d'animer un travail de concertation ambitieux, déployé sur le terrain, avec les habitants dans tous les quartiers au travers notamment d'ateliers citoyens du projet urbain. Plus que la quantité, il faut penser à la qualité du développement urbain. Plus que sur le combien, s'interroger sur le comment. Il est nécessaire que les citoyens participent à cette construction. Il y va de la réussite du projet et de son acceptation par les citoyens et de leur enthousiasme.

Solidaires avec le personnel de Sanofi

Michel Passet, président du groupe communiste

Le Conseil municipal a voté un vœu contre le plan social de Sanofi visant à supprimer l'ensemble de l'activité recherche. Le groupe communiste est à l'origine de ce vœu. Sanofi est la 2^e entreprise du CAC 40 en termes de bénéfices. Ce groupe, soutenu par la collectivité nationale, reçoit environ 130 millions d'euros par an de crédit d'impôts recherches ! Cela ne l'a pas empêché de supprimer 1 300 emplois en recherche alors que les dividendes versés aux actionnaires augmentent. L'heure est à la décision. Le Sénat à gauche avait voté une loi contre les licenciements boursiers. Elle doit être votée très vite par l'Assemblée nationale. Il en va de l'intérêt du personnel de Sanofi et de la Ville de Montpellier.

Construire durable

Frédéric Tsitsonis, pour le groupe Modem-PRG

2020 marquera le début de l'ère des « constructions durables ». À Montpellier, nous n'avons pas attendu et aujourd'hui déjà nous érigeons des bâtiments à énergie positive (école François-Mitterrand). Par cet engagement, la Ville entend préserver l'environnement en endiguant le réchauffement climatique. Il y a aussi une dimension économique car la ville va voir diminuer sa facture énergétique. Et troisième intérêt, pour nos entreprises locales qui vont pouvoir mettre en valeur ces compétences nouvellement acquises et voir s'ouvrir à elles de nouveaux marchés nationaux. « Le Vivre Ensemble », c'est aussi savoir penser la ville de demain en prenant les devants pour être efficace et optimum le plus vite possible.

Une occasion d'échanges à prolonger

Perla Danan, présidente du groupe Société civile

Le succès du 1^{er} festival Unicités fut un message fort sur l'appétence des Montpelliérains pour les cultures du monde puisque plus de 12 000 personnes sont venues assister aux présentations des arts et artisanats ! C'est sans nul doute le fruit d'une démarche soutenue pour faire des Montpelliérains des "citoyens ouverts au monde" pour mieux se développer localement. La société civile a montré son intérêt sur la mobilité, la coopération décentralisée, l'impact économique des jumelages. Le message fort signifié par l'affluence, nous incite à continuer à vous mobiliser autour de tels sujets d'intérêt général. N'hésitez pas à nous contacter pour que le débat s'élargisse.

OPPOSITION MUNICIPALE

Emploi : Hélène Mandroux doit enfin agir !

Jacques Domergue, président du groupe UMP-Non inscrits

Comme sur le plan national, où le cap dramatique des 3 millions de chômeurs a été franchi, la situation de l'emploi dans notre ville ne cesse de se dégrader, avec un taux officiel peu enviable qui a dépassé les 13%. Lors de la dernière séance du Conseil municipal, nous avons évoqué la situation des salariés de Sanofi dont les emplois sont menacés sur les sites de Montpellier et Toulouse.

Un vœu pour le maintien de l'emploi a été adopté à l'unanimité. Un vœu d'une portée toute symbolique puisqu'il ne propose et n'engage aucune action concrète en faveur des salariés en sursis.

Lors de ce débat, la majorité socialiste s'est limitée à une énième critique de l'action de Nicolas Sarkozy, coupable à ses yeux de tous

les maux de la France. Hélène Mandroux ne semble pas avoir compris que le 6 mai dernier, un président socialiste avait été élu. Le temps de l'opposition systématique et des vœux pieux doit cesser : alliée du nouveau président, le maire doit enfin agir ! Nous formulons une proposition concrète : Hélène Mandroux doit réunir l'ensemble des élus toulousains et montpelliérains concernés, tous socialistes, afin de proposer un soutien unanime et des actions concrètes des collectivités locales pour Sanofi et ses salariés.

L'avenir de centaines de Montpelliérains en dépend. Vous pouvez nous contacter : 04 34 88 78 78 - groupe.umpni.montpellier@gmail.com

Groupe Europe-Ecologie-Les Verts et NPA-Fase

NDLR : Le texte ne nous est pas parvenu dans un délai permettant sa publication.

Martine Petitout, indépendante

NDLR : Le texte ne nous est pas parvenu dans un délai permettant sa publication.

Le dossier

Logement : Montpellier voit loin

La Ville de Montpellier mobilise tous les outils dont elle dispose en matière d'urbanisme pour impulser la construction annuelle de 2 700 logements pour tous et dans tous les quartiers. Ces réalisations s'intègrent dans le projet urbain qu'elle a engagé en 2011, une démarche prospective qui va orienter et encadrer le développement et la croissance urbaine de Montpellier, pour les trente prochaines années. Avec 300 000 habitants attendus en 2040 à Montpellier, selon l'Insee, c'est un immense défi. Il s'agit de bâtir la ville durable de demain, économe en espace et en énergie, et surtout, porteuse de valeurs de solidarité, de bien-être et de qualité de vie.

Les grues sont le symbole du dynamisme de la construction de logements à Montpellier.

Construire une ville solidaire

Le logement est un droit pour tous. C'est aussi une condition de la dignité humaine. Alors qu'1,7 million de familles attendent un logement social en France, un rapport de la Fondation Abbé-Pierre dénombre 10 millions de mal-logés, soit 15 % de la population. Construire est devenu une obligation morale. Actuellement, le nombre de mises en chantier de logements neufs en France est à un niveau historiquement bas. Le projet de loi Duflot vise à combler en partie ce déficit de logements neufs, avec un objectif de 500 000 logements par an, dont 150 000 sociaux. Plusieurs leviers devraient donc être activés pour atteindre cet objectif. Comme la cession gratuite ou à bas prix de terrains publics. Ainsi qu'un renforcement de la loi SRU*, qui porterait le minimum de logements sociaux par commune de 20 à 25 %. Avec des pénalités de 140€ quintuplées par logement social manquant pour celles qui ne jouent pas le jeu. Avec 258 366 habitants au dernier recensement et dix nouveaux habitants par jour, Montpellier se positionne dans le trio de tête de la croissance démographique française depuis 1990. Dans ce contexte, la Ville de Montpellier pèse de tout son poids pour produire et financer des logements pour tous. Notamment, par une politique du logement ambitieuse en matière de mixité urbaine, sociale et générationnelle. Et en ces temps de chômage élevé, cette production de logements a un impact important sur l'emploi local.

*Loi SRU : les communes d'au moins 3 500 habitants situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants, dont une ville d'au moins 15 000 habitants, ont l'obligation de disposer de 20 % de logements sociaux.



À Montpellier, la politique du logement est marquée par un volontarisme en faveur du logement social et de l'accession aidée à la propriété.

2 700

C'est le nombre de logements que la Ville de Montpellier produit tous les ans, grâce à sa politique d'aménagement urbain. 50% d'entre eux s'inscrivent dans des opérations d'aménagement publiques.

20 M€

C'est le montant de l'effort financier directement et indirectement mobilisé par la Ville en faveur du logement à Montpellier.

21,68 %

C'est le pourcentage de logements sociaux impulsés par la Ville de Montpellier dans tous les programmes de constructions. Une production bien en deçà des 20 % préconisés par la loi SRU.

2 700

C'est le nombre moyen d'emplois créés et conservés dans la filière du bâtiment, grâce à la production de logements de la Ville de Montpellier dans les nouveaux quartiers. Soit près d'un emploi pour un logement produit.

Des nouveaux logements dans tous les quartiers

Pour faire face à la croissance démographique, et offrir à chacun des conditions de vie optimale, la Ville mène une politique d'aménagement urbain ambitieuse et équilibrée. Elle réalise des logements dans ses nouveaux quartiers et mobilise des moyens importants pour rénover et réhabiliter les quartiers anciens.



■ Logements réalisés ou en cours dans les 7 quartiers de Montpellier.

Un rythme soutenu de construction

La Ville de Montpellier est compétente en urbanisme, mais n'a pas d'attribution spécifique en matière de logements. Celle-ci est partagée de moyens d'actions, comme la planification et la maîtrise du foncier, pour développer le logement, et en particulier le logement social.

Elle réalise des nouveaux quartiers

Les nouveaux quartiers permettent de répondre à la demande de logements dans de bonnes conditions d'urbanisme, sans bouleverser les quartiers existants. Pour une ville dense mais à taille humaine. La mixité sociale est favorisée pour accueillir toutes les catégories de population. L'habitat est diversifié : duplex, maisons sur le toit, maisons de ville... Il est réalisé avec des techniques durables de construction, économes en énergie, afin de gagner en confort, tout en diminuant les charges. Ces nouveaux quartiers sont conçus pour offrir une qualité de vie optimale, avec équipements, commerces, services, bureaux et parcs à proximité. Ils sont implantés le long des lignes de tramway et de bus, pour réduire la dépendance à la voiture.



Elle réhabilite le centre-ville et les faubourgs

Un programme de requalification et de reconstruction de 1 600 logements et de 10 000 m² de surfaces commerciales est en cours dans le centre-ville et ses faubourgs. Cette opération, baptisée Grand Cœur, est engagée par la Ville depuis 2003 dans les quartiers Aubes, Beaux-arts, Arceaux, Boutonnet, Figuerolles, Gambetta-Clemenceau, Gare-Nouveau Saint-Roch, Antigone et Mermoz. « Il s'agit d'enrayer le mal-logement et lutter contre les marchands

de sommeil, explique Christian Bouillé, adjoint au maire délégué au projet Grand Cœur et à la rénovation urbaine. L'opération représente un investissement de 23 millions d'euros sur 10 ans. Ce que nous voulons, c'est favoriser la mixité sociale, maintenir la population aux revenus modestes, souvent fragile, tout en attirant de nouveaux habitants. Sachant que dans chaque opération, nous veillons à préserver les qualités architecturales et patrimoniales du centre historique ».

Comment fait la Ville pour créer des logements ?



Christian Bouillé, adjoint au maire délégué au projet Grand Cœur et à la rénovation urbaine



Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne menée par la Ville, des actions sont entreprises pour améliorer les conditions et la qualité des logements sur les copropriétés dégradées du Centre (Gambetta, nord Écusson, Gély-Figuerolles), de la Mosson et des Cévennes (Petit Bard-Pergola). « Nous procédons à des opérations de démolitions/reconstructions, précise Christian Bouillé, adjoint au maire délégué au projet Grand Cœur et à la rénovation urbaine. Il s'agit d'améliorer l'environnement, mais aussi de favoriser la diversité sociale et d'agir sur l'emploi, tout en relançant l'activité économique. En parallèle, nous nous occupons bien sûr de reloger, dans les meilleures conditions, les personnes dont les logements sont démolis. Sur place, une équipe est chargée d'effectuer un accompagnement social personnalisé, pendant toute la durée de réalisation des projets ».

Elle rénove des copropriétés dégradées

de logements

entre l'État et l'Agglomération. C'est néanmoins un acteur essentiel qui dispose, dans le cadre d'une politique volontariste,



Des réserves foncières

La Ville constitue des réserves foncières, afin de disposer de terrains pour créer des nouveaux quartiers pour les 20 prochaines années. Cela permet d'éviter les tensions du marché foncier et de gagner du temps sur la construction, en passant outre les délais réglementaires, qui freinent les procédures.

L'aide à l'acquisition de foncier social

Dans les nouveaux quartiers, la Ville cède du foncier pour les logements sociaux à 200€ / m² de surface de plancher, au lieu des 400€ / m² des programmes de logements libres. La Ville finance ainsi chaque opération sociale à hauteur de 200 € / m². Pour une opération

moyenne de 40 logements à 70 m² de surface de plancher, cette aide s'élève à 560 000 €. Cette intervention ramenée à la moyenne des logements autorisée depuis 2004 représente une aide annuelle de 3 millions d'euros, soit 21 millions d'euros en 7 ans.



Avec quels outils ?

Pour favoriser la mixité sociale dans les nouveaux quartiers, la Ville a décidé d'imposer à tous les constructeurs, une règle de répartition simple dans tous les programmes : 1/3 de logements privés sans plafond de revenu, 1/3 de logements intermédiaires (locatifs ou en accession aidée) et 1/3 de logements destinés aux logements sociaux.

La règle des trois tiers

Le plan local d'urbanisme (PLU) encadre le développement et la qualité de la vie de Montpellier. Il définit les règles d'aménagements et le droit de sols. C'est un outil qui permet de favoriser la production de logements. Pour toute opération immobilière supérieure à 1 500 m² de surface de plancher, le PLU impose que 20% de logements sociaux soient réalisés. Ainsi, entre 2008 et 2010, plus de 330 logements sociaux par an réalisés en diffus, ont été autorisés et financés grâce à cette règle mise en place et imposée par la Ville.

Le PLU

La Ville favorise l'accession à la propriété des ménages, dont les ressources ne permettent pas ou difficilement d'acquérir un logement neuf dans le secteur privé. Cette aide au foncier concerne les logements neufs construits dans les nouveaux quartiers par des promoteurs immobiliers associés à la Ville. Elle permet de minorer le prix moyen de vente du logement, à raison de 2 400 € le m² de surface habitable, (contre 3 500 à 4 500 le m² dans le privé).

L'accession aidée à la propriété



INTERVIEW

MICHAEL DELAFOSSE



Adjoint au maire délégué à l'urbanisme et à l'aménagement durable

Peut-on dire que Montpellier est exemplaire en matière de logements ?

Oui, la politique menée par la Ville fait référence. L'an dernier, elle a été primée pour son volontarisme en faveur du logement social et beaucoup de villes viennent s'inspirer de nos méthodes d'aménagement. À Montpellier, on s'efforce de maîtriser la croissance démographique, tout en améliorant la qualité de vie.

Près de 22 % de logement social réalisé chaque année, c'est beaucoup ?

Si demain à Montpellier il n'y avait plus de grues, symboles de construction de nouveaux logements, les gens auraient encore plus de difficultés à accéder à un logement. La Ville va continuer à se mobiliser pour produire une offre satisfaisante. À chaque fois qu'on construit un logement, on crée ou conserve un emploi dans la filière du bâtiment. Alors quand j'entends dire non au béton, je répons droit au logement.

Et les 25 % de logements sociaux du projet de loi Duflot ?

C'est une bonne nouvelle. On peut déplorer l'attitude de certaines communes dans l'aire urbaine de Montpellier qui s'exonèrent de la construction de logements sociaux. L'effort de solidarité doit être porté par tous. À Montpellier, dans la mesure, où on produit déjà un tiers de logements sociaux, on atteindra aisément ce chiffre en 25 %. Le moment venu, le PLU va être modifié pour les prendre en compte à l'échelle de la commune.

Quid des terrains de l'État cédés gratuitement ?

Nous avons proposé une liste à l'État et on négocie avec lui. Nous espérons que cela aboutira rapidement, dès que la loi sera votée, afin de mettre de nouveaux projets en chantier sur ces terrains en jachère. Nous sommes notamment intéressés par la gendarmerie, avenue de Lodève. Nous ne comptons pas y faire que du logement social, parce qu'on défend la notion de mixité sociale. Il y aura aussi de l'accession aidée à la propriété et du logement libre. C'est pourquoi aucun de ces terrains ne nous sera cédé gratuitement.

Ya-t-il encore des possibilités de réserves foncières à Montpellier ?

Oui, il n'y aura pas de pénurie de foncier à l'horizon 2030. Il y a des potentiels importants pour réaliser des nouveaux quartiers. Aujourd'hui, nous continuons notre politique de maîtrise foncière, et donc d'acquisitions, parce qu'il est important que la production de logements se fasse dans un cadre maîtrisé. Cela nous permet de lancer dès maintenant de nouveaux programmes : Ovalie tranche 3, Les Grisettes 3 et 4, Consul-de-Mer 3 et le nouveau quartier de la Baume.

Le logement c'est aussi...

La Serm

La Société d'Équipement de la Région Montpellieraine est un partenaire essentiel de l'aménagement du territoire de Montpellier depuis 50 ans. La Ville en est actionnaire à 41,38 %. Elle lui a confié la maîtrise opérationnelle de certains de ses projets urbains : l'aménagement des nouveaux quartiers, la réalisation des grands équipements et les opérations de renouvellement urbain et de rénovation urbaine.

Le PLH

Dans le cadre du plan local d'habitat de l'Agglomération, il est prévu de produire 5 000 logements locatifs sociaux sur les 31 communes, à l'horizon 2018. La Ville a accepté de produire plus de 56 % des objectifs du PLH à elle seule.

Le Guide Aura

La Ville a conçu un référentiel en aménagement urbain. Ce guide dénommé Aura (Améliorer l'urbanisme par un référentiel d'aménagement) fixe les règles environnementales qui s'imposent à l'ensemble des opérations d'aménagement. Tout programme d'urbanisation est ainsi doté d'une cotation évaluant sa durabilité. Désormais, les exigences de qualité du guide Aura sont vérifiées pour tous les programmes de construction importants.

Point info

La Ville de Montpellier ne dispose d'aucun parc de logements locatifs. Elle produit des logements, mais ne s'occupe pas de les attribuer. Pour cela, il faut prendre contact avec les bailleurs publics.

INFOS. www.montpellier.fr

CLÉ MONTPELLIER LOGEMENT

Des aides pour le logement



Hélène Qvistgaard, adjointe au maire déléguée au logement

« En complément des aides accordées aux accédants à la propriété, la Ville a mis en place des dispositifs destinés à permettre

l'accès du plus grand nombre à un logement. Le dispositif Clé Montpellier logement, propose des aides à l'installation dans le premier logement pour les jeunes actifs montpellierains qui débutent dans la vie. Nous avons complété ce dispositif par une aide Mobili-jeune qui s'adresse plus spécifiquement aux jeunes en formation professionnelle. Parallèlement, nous apportons notre concours aux petits propriétaires, qui jouent un rôle essentiel

pour le logement des ménages. À la Maison du logement, la Ville leur propose un guichet unique d'informations qui leur permet d'accéder à toutes les mesures actualisées concernant les garanties des risques locatifs, la location solidaire et la rénovation. Il est en effet souvent difficile pour les petits propriétaires, bailleurs ou occupants, de louer leurs logements, mais aussi de les rénover durablement en toute sérénité. »

Des projets innovants

En plus de la mixité sociale, la Ville s'attache à renforcer la mixité générationnelle. Elle met sur pied des projets d'habitat participatif, de résidences intergénérationnelles et de logements pour les étudiants. L'objectif : faire se côtoyer des habitants de tous âges et de toutes catégories sociales-professionnelles. L'enjeu : travailler sur la qualité de vie et donc créer des espaces publics pour favoriser les rencontres.

Au coin de la rue

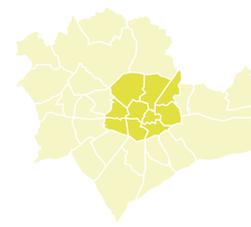
Danse à George-Sand

Fin septembre, la compagnie Singulier Pluriel a présenté *Murmures d'outrenoir*, une création chorégraphique entre langue des signes et danse, autour de l'œuvre picturale de Pierre Soulages. La nouvelle création de la chorégraphe Jos Pujol a vu le jour grâce à la résidence offerte dans les studios du pôle danse de la Maison pour tous George-Sand. Plusieurs rendez-vous ont été organisés autour du spectacle, afin de découvrir ou de mieux connaître l'univers des personnes sourdes et celui de Pierre Soulages.

Murmures d'outrenoir sera à nouveau présenté, devant les toiles de Pierre Soulages au musée Fabre, en mai, à l'occasion de la Nuit des musées.

Montpellier Centre

- Antigone • Les Arceaux
- Les Aubes • Les Beaux-Arts
- Boutonnet • Centre Historique
- Comédie • Figuerolles
- Gambetta • Gares



De nouveaux horizons pour Sainte-Anne

L'association Nouveau Sainte-Anne, qui souffle ses 20 bougies cette année, offre toujours un calendrier de manifestations dense. Elle souhaite créer des passerelles interquartiers.



Le président de l'association, Sadik Farabi, vit et travaille depuis 20 ans dans le quartier.

Voilà plus de 20 ans que l'association Nouveau Sainte-Anne existe. Présidée depuis 2008 par Sadik Farabi, une figure du quartier. « L'association compte 90 adhérents, des habitants ainsi que des commerçants », explique-t-il. En tant que membre du bureau du Conseil consultatif du quartier, il participe aux réunions avec la Ville. « Nous avons beaucoup travaillé sur les chartes propreté et terrasses, sur la piétonisation. Nous sommes force de proposition. Nous animons et valorisons le quartier. Notre ambition est aussi culturelle ». Pour sa 20^e édition, le grand rendez-vous annuel de l'association, Les nuits de Sainte Anne, avec 13 soirées de concerts gratuits, a drainé près de 1000 spectateurs certains soirs. Les prochains

rendez-vous de l'association sont la 17^e Exposition des antiquaires du 23 au 25 novembre, la 18^e Mostra du livre ancien les 1^{er} et 2 décembre et la 19^e Foire aux santons les 8 et 9 décembre. Ces manifestations, dont l'entrée est gratuite, ont lieu au Carré Sainte-Anne.

Mais au-delà de ces grands rendez-vous annuels, Sadik et les membres du bureau du Nouveau Sainte-Anne souhaitent s'ouvrir vers les associations limitrophes et donner plus de résonance à des manifestations comme la Fête de la lumière, mais aussi créer un marché de l'art, une fois par mois.

INFOS. Association du Nouveau Sainte-Anne.
Sadik Farabi - 04 67 66 34 43 ou 06 19 41 73 34

Régler des questions sur le terrain

Serge Fleurence, 1^{er} adjoint au maire et délégué à la propreté et à la coordination territoriale, a effectué fin septembre une visite dans les secteurs Rondelet Clemenceau, Laissac. L'élu était accompagné par des techniciens de la Ville, les prestataires de service en matière de propreté, par Bernard Martin-Rabaud, président de Clerondegambe, qui représentait les adhérents de son association de quartier, ainsi que des riverains, Tanguy Lafarge et Louis de Cenival. Serge Fleurence a passé l'après-midi à étudier les différents points soulevés par les participants afin de trouver ensemble des solutions. Il a bien sûr été question de propreté, avec le déplacement de containers à ordures ménagères, de vigilance sur le nettoyage de certains endroits, mais aussi de vitesse des automobiles, de remplacement de mobilier urbain, de sécurisation des piétons et des cyclistes... Le 25 octobre, le 1^{er} adjoint a renouvelé cette opération dans le secteur de la rue de la



Des solutions ont été trouvées pour chacune des questions posées.

Friperie et du Bras-de-Fer, ainsi que dans le quartier de la Méditerranée. Des visites qui permettent d'adapter le cadre de vie aux besoins des Montpelliérains.

CONTACT DES ÉLUS



Magalie
Couvert

magalie.couvert@ville-montpellier.fr

04 34 88 76 85



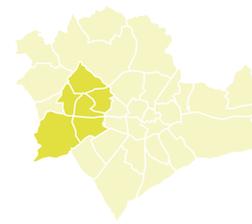
Audrey
De La Grange

audreydelagrang@ville-montpellier.fr

04 67 34 88 02

Cévennes

- Alco • Cévennes
- La Chamberte • Pergola
- Petit Bard • La Martelle
- Montpellier Village
- Saint-Clément



25

AU COIN DE LA RUE

Copropriété Cévennes I, une rénovation énergétique

La résidence Cévennes I située 949 avenue Louis Ravas est engagée dans la rénovation thermique de son patrimoine, dans le cadre d'une Opah (Opération programmée de l'amélioration de l'habitat).



Le bâtiment I de la copropriété Cévennes 1, tel que prévu après l'achèvement des travaux en juillet 2013.

«Voilà cinq ans que j'attends ces travaux. Grâce aux aides publiques, ils vont nous permettre de

réaliser d'importantes économies d'énergies», se réjouit Monsieur Benoit, le plus ancien copropriétaire

de la résidence privée Cévennes I. Avec cette rénovation, le quartier fait un grand pas en matière de rénovation énergétique. Et dans le cadre de l'Opah, les copropriétaires privés bénéficient de subventions publiques de l'Anah et de la Ville pour les aider à réaliser des travaux de réhabilitation. Peu de copropriétés privées de cette ampleur (7 bâtiments de 444 logements) s'engagent dans la réalisation de travaux de lutte contre la précarité énergétique : la réfection de l'étanchéité-isolation, l'isolation thermique des façades, la mise en place de menuiseries isolantes (fenêtres et volets), et l'amélioration de la ventilation. Ce programme permet de réaliser 40%

d'économies d'énergie et se conforme au nouvel adage : le meilleur KWh est le KWh que l'on ne dépense pas. À noter : malgré la crise financière du Crédit immobilier de France (CIF), la Serm et la Ville ne remettent pas en cause cette opération et cherchent d'autres dispositifs en faveur des propriétaires les plus démunis. De plus, la résidence Cévennes I prévoit la pose d'antennes collectives sur le toit, l'installation de portes d'entrée d'immeuble avec interphone ainsi que la réfection des halls d'entrée. La fin des travaux est prévue en juillet 2015.

INFOS. Serm - Assistance administrative, financière technique et juridique aux copropriétaires. 04 67 63 76 36

ASSOCIATIONS

Un art martial féodal

L'association Bujinkan Dojo Montpellier, qui a bénéficié d'une subvention votée au dernier conseil municipal, enseigne le nin jutsu. C'est un art martial japonais du XI^e siècle, qui utilise la force naturelle et la dynamique du mouvement. Les cours ont lieu mardi, mercredi et

jeudi de 20h à 21h30 au Dojo de sup-agro situé 2 place Pierre-Viala.

INFOS. www.bujinkan-dojo-montpellier.com



CONTACT DE L'ÉLU



Christian Bouillé

christian.bouille@ville-montpellier.fr

04 99 58 13 58

MAISON POUR TOUS

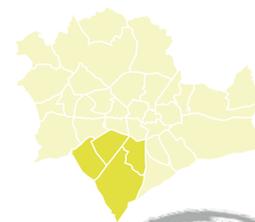
Salon de beauté à François-Villon

La Maison pour tous François-Villon devient salon d'esthétique le 16 novembre de 9h à 11h30. Les femmes pourront échanger leurs recettes et fabriquer des produits naturels à base de rhasoul, argile minérale naturelle utilisée dans les hammams pour les cheveux et la peau. Un prétexte pour que les femmes du quartier se retrouvent et révèlent peut-être leurs petits secrets de beauté.

INFOS. 04 67 45 04 57

Croix d'Argent

- Bagatelle • Croix d'Argent
- Estanove • Les Grisettes
- Lepic • Mas Drevon • Ovalie
- Pas du Loup • Tastavin



L'habitat participatif est lancé

Aux Grisettes, des particuliers se regroupent pour concevoir, financer et réaliser un projet immobilier dans lequel ils résideront. Une opération initiée par la Ville.

Cela s'appelle de l'habitat participatif. Le concept consiste à donner l'initiative aux citoyens pour concevoir et piloter eux-mêmes la réalisation de leur logement. C'est pourquoi la Ville de Montpellier, en collaboration avec la Société d'équipement de la région montpelliéraine (Serm), qui en est l'aménageur, a réservé deux lots de 1 000 m² pour environ 24 logements aux Grisettes. Concrètement, des groupes de particuliers ont élaboré des projets en fonction des besoins de chaque famille mais aussi des valeurs fondées sur la solidarité intergénérationnelle et la mutualisation des espaces.



Ils ne veulent plus subir les règles des promoteurs.

Le principal avantage de l'habitat participatif est l'absence d'intermédiaires. Ni agence ni

promoteur n'intervient dans le projet. Le collectif des Grisettes de

l'association Habiter c'est choisir a postulé pour l'un des deux lots. « Nous sommes neuf foyers, environ 25 personnes, réunissant tous les profils socio-professionnels, les âges, les origines, indique Sébastien Paule, le président de l'association. Nous aspirons tous à ne plus subir les règles des promoteurs. Cette fois-ci, c'est nous qui les définissons ». Dans l'immeuble de deux étages qu'ils ont imaginé, il y aura des espaces communs, gérés collectivement, comme une salle polyvalente, des chambres d'amis, un atelier et une buanderie. Les travaux devraient débuter au début de l'an prochain.

VOISINAGE

Vivre aux Grisettes



Il y a deux ans, Sabrina avait lancé un blog sur le quartier des Grisettes qu'elle allait habiter. De fil en aiguille, il a fédéré plusieurs personnes. Et avant même d'emménager, ces voisins virtuels se connaissaient déjà. À présent, tous apprennent à vivre dans ce quartier en devenir. « Je ne

pensais pas que ce serait si long, reconnaît Allison. Nous vivons encore au milieu des grues, toutes les rues ne sont pas terminées mais au final, cela devrait être pas mal ». Ce qui a attiré Audrey, c'est que la ZAC des Grisettes, desservie par la 2^e ligne du tramway soit lauréate Eco quartier 2011 au titre de la « Nature en ville ». Déjà, elle songe à modifier ses habitudes de vie et à se séparer de sa deuxième voiture, devenue inutile. En juin dernier, les habitants ont organisé un repas de quartier sur la Rambla. D'autres vont suivre, notamment pour accueillir les étudiants qui, depuis cet été, se sont installés dans une résidence qui vient de sortir de terre.

LIEUX DE VIE

De nouveaux équipements

Si certains commerces devraient ouvrir dans les mois qui viennent aux Grisettes (boulangerie, brasserie), plusieurs équipements publics seront en service l'année prochaine. Le groupe scolaire Beethoven est déjà bien avancé tandis qu'un pôle service va ouvrir au deuxième semestre 2013. Il comprendra un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de 75 lits, une crèche de

30 berceaux, une maison médicale, une structure sociale de proximité et 30 logements adaptés (pour handicapés). D'autre part, la clinique Saint-Roch devrait quitter le quartier Saint-Jaumes pour s'installer aux Grisettes d'ici trois ans.

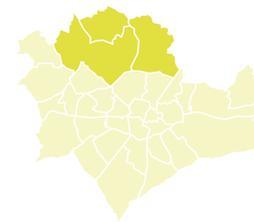
CONTACT DE L'ÉLUE



**Marlène
Castre**

marlene.castre@ville-
montpellier.fr

04 67 69 93 47



Aqueduc Saint-Clément, un nouveau tronçon vert

La Ville de Montpellier a inauguré l'aménagement d'une partie de l'aqueduc Saint-Clément entre le rond-point de la Lyre et la rue de la Croix Lavit. Une avancée de la Ville en faveur de la biodiversité.



Outre les diverses plantations et bordures, de nouveaux revêtements en platelage bois ont été aménagés, permettant à la petite faune de passer librement.

Ce chemin qui donne envie de faire l'école buissonnière, c'est l'aqueduc Saint-Clément qui à fleur de terre ou aérien, traverse Montpellier. Source d'approvisionnement d'eau du XVIII^e siècle jusqu'aux années 70, il vient d'être aménagé par la Ville sur son tronçon situé entre le rond-point de la Lyre et la rue de la Croix de Lavit pour devenir un axe vert piéton. « C'est une avancée très positive, même si l'aménagement est un long processus amorcé depuis les années 80 », se réjouit Jean-Pierre Fredouille, président de l'association Ceven, qui avec SOS Lez Environnement et Non-au-Béton ont participé au débroussaillage. Les travaux inaugurés le 4 octobre ont été financés par la Ville pour 204 033 €. L'entrée de ce tronçon est signalée par un portique. La Ville projette de faire de l'aqueduc Saint-Clément l'un des axes principaux des réseaux verts jusqu'à Montferrier. Ce tracé rejoindra la Marathonienne au niveau de la petite Lironde. De belles promenades en perspectives...

MAISONS POUR TOUS

Des Touaregs à Malbosc

Le groupe Imidiwen sera le 23 novembre à 20h à la Maison pour tous Rosa-Lee-Park. Imidiwen est le fruit d'une rencontre entre le groupe Le Chauffeur Est Dans Le Pré et des musiciens du nord Mali. Pour leur tournée en France, ces derniers ont

accompli un long périple. En raison des troubles de la région, ils sont passés par le Niger et le Burkina-Faso afin de ne pas risquer leur vie... Une tournée riche et créative, puisqu'un nouvel album *Image de Kidal* vient de sortir. Les dix musiciens franco-touareg proposent un répertoire issu de la région montagneuse de l'Adrar des Iforagh, mêlant instruments africains et européens. Si l'univers lancinant du Sahara demeure, les arrangements apportent une énergie festive. Alors, ne ratez pas la valse rythmée par la

derbouka du désert qui résonnera à Malbosc.

INFOS. Maison pour tous Rosa-Lee-Park.
04 67 66 34 99
et www.myspace.com/Imidiwen



© Dominique Billaudaz - photofoia

CONTACT DE L'ÉLUE



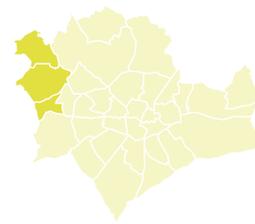
Hélène
Qvistgaard

helene.qvistgaard@ville-montpellier.fr

04 67 52 28 95

Mosson

- Celleneuve
- Les Hauts de Massane
- La Paillade



Deux écoles jumelées entre Fès et Montpellier

L'école Léopold Sédar-Senghor à la Mosson tisse des liens avec l'école Ben Souda 1 à Fès. Elèves, parents et équipe pédagogique apprennent à mieux se connaître de part et d'autre de la Méditerranée.

« Quoi de plus fort que de planter un olivier dans la cour de l'école pour symboliser les relations d'amitié entre nos deux villes. C'est un moment historique pour tous ces enfants », s'enthousiasme Amina Benouargha-Jaffiol, adjointe au maire déléguée au jumelage avec la ville de Fès, au Maroc. C'est par des chants de bienvenue, des farandoles et des poèmes que les 260 élèves de l'école Léopold Sédar-Senghor et leur directeur, Marc Parouty, ont accueilli Elmamoun Laababid, le directeur de l'école Ben Souda 1 à Fès. Accrochage de messages de paix sur l'olivier, collation offerte par les représentants des parents d'élèves... l'ambiance était chaleureuse. Depuis la mission emmenée par Amina Benouargha-Jaffiol à Fès en juin, les échanges entre les deux écoles se renforcent. « Nous abordons tous les sujets : fonctionnement des systèmes éducatifs, pratiques pédagogiques... c'est très utile », estime Elmamoun Laababid. « On parle avec eux sur l'ordinateur de l'école. On apprend comment ils travaillent là-bas. Et eux comment on travaille ici », explique Ali, 9 ans. Pour les 10 ans de jumelage, en 2013, une vingtaine de petits montpelliérains devraient se rendre à Fès en avril.

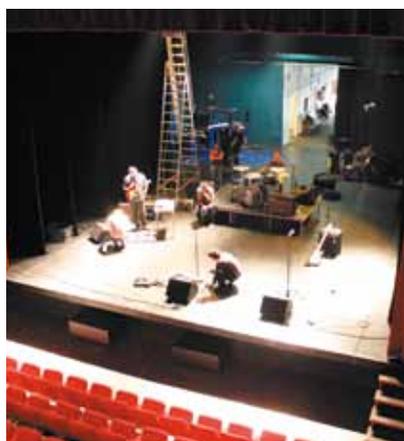


« J'aimerais bien savoir comment ils vivent là-bas, à Fès », lance Barné, 8 ans.

« Et en novembre, nous accueillerons des élèves de Fès », espère Marc Parouty. Les parents d'élèves se réjouissent de ces relations interculturelles : « cela permet à nos enfants de s'ouvrir à une autre façon de vivre, de découvrir le monde autrement »,

affirme Soumia, 30 ans, mère de trois enfants. Pour certains, il s'agira même de découvrir les racines de leurs parents. Habitants du quartier, élèves et enseignants se préparent avec impatience à vivre des moments forts avec leurs amis « Fassis ».

Le labo artistique révèle de nouveaux talents



Pas facile pour un artiste inconnu de se faire connaître et se produire sur scène. C'est précisément pour soutenir les projets de musiciens amateurs en émergence que la Ville de Montpellier a imaginé le Labo artistique. L'appel à candidatures de sa troisième édition s'achève le 9 novembre. Répétitions, résidence, accompagnement technique, enregistrement en studio, kit de diffusion... les lauréats seront guidés par des professionnels de novembre

à mai. Avec en point d'orgue un concert le 23 mai à la Maison pour tous Léo-Lagrange. « Avec ses 22 Maisons pour tous, Montpellier est la seule ville de France à disposer de structures idéales pour accueillir ces créateurs », souligne Sophie Boniface-Pascal, adjointe aux Maisons pour tous. « Le labo artistique s'inscrit dans une politique ambitieuse de la Ville en faveur de la création artistique », souligne Philippe Saurel, adjoint à la culture. Depuis 2009, 30 groupes

montpelliérains ont créé leur concert ou enregistré leur album grâce au fonds d'aide à la création musicale (FACM) d'un montant de 27 000 euros.

INFOS. 04 67 40 33 57

CONTACT DE L'ÉLUE



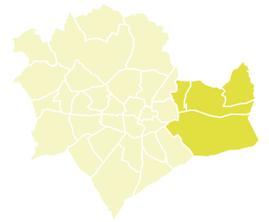
Eva Beccaria - Sobkova

eva.beccaria@ville-montpellier.fr

04 67 40 55 01

Port-Marianne

- Grammont • Jacques-Cœur
- Lironde • Millénaire
- Odysseum • Parc Marianne
- Pompignane • Richter



Le miroir d'eau, nouvelle attraction du quartier

À Port Marianne, une nouvelle esplanade participe à l'embellissement de la ville. Elle va devenir un lieu de promenade incontournable, dès mars 2013. Une initiative architecturale audacieuse.

Imaginez, vous allez bientôt pouvoir marcher sur l'eau à Montpellier ! Comme sur le chemin menant au Taj Mahal en Inde ou sur les quais de Bordeaux, un miroir d'eau de 1 000 m² va trouver place, face au bassin Jacques-Cœur, entre l'avenue Raymond Dugrand et le parc Charpak. Il apportera fraîcheur et convivialité au quartier, dès le printemps prochain.

Il s'agit d'une sorte d'esplanade ludique, constituée d'un plan d'eau vitré. En surface, l'eau sera présente sur deux centimètres. Elle réfléchira le ciel, les arbres et l'architecture des alentours. Encastrés dans le sol, des jets d'eau de hauteurs et d'inclinaisons variées, vont vaporiser des brumes rafraîchissantes aux heures les plus chaudes de la belle saison. La nuit, des éclairages vont diffuser une ambiance chaleureuse.

Ce miroir d'eau constitue un geste architectural marquant. Il est financé dans le cadre du quartier Parc-Marianne, conçu par Architecture Studio.

« L'enjeu, explique Michaël Delafosse, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, est d'embellir la ville. Ce miroir d'eau, esthétique et ludique, va devenir un élément structurant du quartier ».

Le fontainier Jean-Max Llorca est chargé de sa réalisation. Il est le concepteur de 400 autres fontaines à travers le monde.

L'originalité du miroir d'eau de Montpellier tiendra à deux jets implantés de manière à former une sorte de porte encadrant la perspective sur le parc Charpak. Dans l'axe : le nouvel hôtel de ville et la future cité du corps humain.



Le miroir d'eau, en bordure de l'avenue Raymond Dugrand.

De part et d'autre : le show-room de mobilier design RBC, pensé par Jean Nouvel, et le futur « temple » de la santé, un complexe dessiné par Philippe Stark. Avec son effet mouillé, qui s'inspire du phénomène naturel d'inondation de la place Saint-Marc à Venise, le miroir d'eau sera un espace public incontournable de la ville.

STATIONNEMENT

1 193 places dans les parkings de Port Marianne

7 parcs de stationnement, proposant près de 1 200 places publiques, permettent aux riverains de Parc Marianne de garer leurs véhicules à proximité de leur résidence. Ils proposent des tarifs spécifiques pour les résidents.

- 1 • Parking de l'hôtel de ville : 700 places (40€ mensuel nuit et 60€ mensuel permanent)
- 2 • Parking situé à proximité de la bibliothèque Richter : 150 places (0,60€ pour 4h et 1,30€ pour la journée complète)
- 3 • Parking rond point Ernest-Granier (devant La Poste) : 36 places (0,60€ pour 4h et 1,30€ pour la journée complète)
- 4 • Parking Jacques-Cœur (devant les restaurants) : 10 places (0,60€ pour 4h et 1,30€ pour la journée

- complète)
- 5 • Parking situé en bout du bassin Jacques-Cœur : 70 places (0,60€ pour 4h et 1,30€ pour la journée complète)
- 6 • Parking situé en limite de Parc Marianne : 47 places (gratuit, pas de barrière, ni d'horodateur)
- 7 • Parking provisoire du quartier Rive gauche : 180 places (gratuit, pas de barrière, ni d'horodateur)
- 8 • Et ce, dans l'attente des 450 places publiques de la Mantilla en 2015.



CONTACT DE L'ÉLU



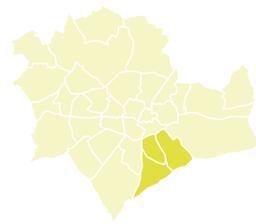
Frédéric
Tsitsonis

frederic.tsitsonis@ville-
montpellier.fr

04 99 92 21 68

Prés d'Arènes

- Aiguerelles
- Cité Mion • La Rauze
- La Restanque
- Saint-Martin
- Tournezy



Une expo qui revisite les contes

La Maison pour tous Boris-Vian propose du 15 novembre au 7 décembre une exposition photos sur les contes et légendes, réalisée par les étudiants en Arts du spectacle à l'Université Paul-Valéry.

Belle initiative de la Maison pour tous Boris-Vian. Elle ouvre ses portes à dix étudiants en 2^e année de licence en Arts du spectacle à l'Université Paul Valéry qui se sont confrontés au conte dans un atelier de photographie au printemps dernier. Il ne s'agissait pas pour eux d'"illustrer" platelement telle ou telle histoire, mais de se demander en quoi il pouvait y avoir une résonance des contes de leur enfance dans notre monde d'aujourd'hui.

« De nombreux contes commencent par la formule rituelle "Il était une fois". Ce temps passé nous renvoie à une époque où le conte était oral, où il n'était pas fixé dans une forme qui peut paraître maintenant définitive, indique Jacques Fournier, l'animateur de l'atelier photos de Boris-Vian. L'illustration, le dessin animé, ont parfois figé certains contes ou certains héros de conte. Ce travail propose une relecture de légendes et de mythes plus ou moins connus, un retour dans des univers parallèles, allant du merveilleux au fantastique ».

La forme est variée, l'exposition mêle petites histoires, vignettes, séries, en utilisant toutes les facettes de la photographie : mise en scène, montage, diaporama. Pour mieux comprendre le travail des artistes, la Maison pour tous propose



De jeunes artistes illustrent des vieux contes.

© Camille Kirnidis

des visites de l'exposition et des ateliers autour du conte pour les jeunes et les scolaires. L'exposition est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Laissez-vous donc entraîner dans ces univers familiers et modernisés.

INFOS. Isabelle Trouillet au 06 67 64 14 67.

SAINT MARTIN

Alphabétisation : des cours pour rompre l'isolement



Le 24 novembre, l'association Jasmin d'Orient fêtera ses huit ans d'existence. La volonté de sa

présidente, Samia Khouaja, de rompre l'isolement de certaines mamans du quartier a porté ses fruits. Les activités se sont multipliées : alphabétisation, couture, gym, cuisine, sorties... « Notre action s'adresse à des femmes de tous âges, principalement orientales. Les activités proposées visent à élargir leur champ relationnel et à atténuer leur dépendance

domestique ». Jasmin d'Orient est active dans les Maisons pour tous Boris-Vian et L'Escoutaire qui accueillent les activités. Ce sont les cours d'alphabétisation qui sont le plus demandés. « Nous voulons que les femmes qui arrivent en France, puissent parler correctement le français pour se débrouiller toute seule, explique Samia. C'est indispensable ». L'association

organise régulièrement des sorties, permettant les rencontres entre les familles du quartier.

INFOS. Jasmin d'Orient. 87 avenue de Palavas. 04 99 51 62 78. contact@jasmindorient.fr

CONTACT DE L'ÉLUE



Annie Bénézech

annie.benezech@ville-montpellier.fr

04 67 65 59 99

Le mag

La ZAT aux Arceaux

Rendez-vous les 10 et 11 novembre aux Arceaux ! La Zone Artistique Temporaire (ZAT), événement offert par la Ville, présente, dans un quartier différent à chacune de ses éditions, des spectacles vivants et visuels innovants. Cette 5^e ZAT propose 25 surprises urbaines, 100 rendez-vous artistiques dans l'espace public pour voir la ville autrement. Au programme : des spectacles brouillant allègrement la frontière entre réalité et fiction, une fête néo-foraine pyrotechnique et culinaire, un délicat théâtre de cuisine pour le jeune public, des étranges dames en noir, une partie de pétanque décalée, des seniors qui s'échappent d'une maison de retraite, une maison investie par des street-artistes... Sans oublier les braséros pour se réchauffer et le grand bal-Zat du samedi soir, avec des projections monumentales.

INFOS. <http://zat.montpellier.fr>

"Parcours", un pavillon des Arceaux investi du sol au plafond par les artistes AL, Smole et Salamech, se visite durant la ZAT.

Culture

La saison 4 de l'Agora des savoirs

Le cycle de conférences scientifiques gratuites de l'Agora des savoirs reprend le 7 novembre, dans un centre Rabelais totalement rénové.



Plus de 20 000 personnes assistent chaque année à l'Agora des Savoirs.

Pour sa 4^e édition, l'Agora des savoirs investit un centre Rabelais qui a fait l'objet d'importants travaux. Cette manifestation grand public, tournée vers la valorisation de la recherche en sciences dite "dures", sociales et humaines, propose 24 conférences, du 7 novembre au 29 mai. Elles seront axées sur le thème des "Usages et mésusages des savoirs et des sciences". Vingt-quatre scientifiques de renom invités par la Ville représenteront des disciplines aussi variées que la médecine, la philosophie, la géographie, le droit, la physique, l'écologie... La saison 4 sera scandée par quatre conférences consacrées à des figures de savants : le paléontologue Georges Cuvier, le mathématicien

Henri Poincaré, le médecin Ambroise Paré et le chimiste Dimitri Mendeleïev. Une manière de montrer que la constitution d'un savoir est intimement liée au caractère d'un homme ou d'une femme et aux événements qui ont ponctué sa vie. Cette année, une attention particulière a été portée à la problématique du corps, de la santé, de l'éthique et de la médecine. Notamment avec la leçon inaugurale du 7 novembre, où le médecin, chercheur en biologie et tout nouveau président du Comité consultatif national d'éthique, Jean-Claude Ameisen, traitera de "La volonté que la liberté de l'autre soit".

INFOS. Chaque mercredi soir à 20h30 au centre Rabelais. Entrée libre

Boutographies

Les inscriptions pour participer aux prochaines Boutographies, festival des photographies de création contemporaine, sont ouvertes jusqu'au 18 novembre. Téléchargement des dossiers de candidature sur www.boutographies.com. La manifestation photographique, qui avait généralement lieu en mai, se déroulera en 2013, du 2 au 17 mars.

Adieu la Suisse !

Du 16 novembre au 10 février, l'espace d'art photographique du Pavillon populaire présente "Adieu la Suisse !". Gilles Mora, directeur artistique du Pavillon, a confié cette exposition à Peter Pfrunder et à son institution, la Fotostiftung Schweiz, Fondation suisse pour la photographie. Il a imaginé une exposition à la fois patrimoniale et contemporaine. Les plus grands photographes documentaires helvètes sont exposés et viennent en témoins de l'évolution du paysage qui s'érode avec le temps.

INFOS. Pavillon Populaire, Esplanade Charles-de-Gaulle. Du mardi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h. Entrée libre.



Cette photographie est intitulée Grange (1943), bunker d'infanterie, col de Raten (Est) ZG, 2001-2003.

© Christian Schwager

Expo photo

L'Espace le Mur Rouge propose jusqu'au 1^{er} décembre une exposition de photographies de Maude Grûbel, "La lisière est sourde", du mercredi au samedi de 14h à 17h30. Entrée libre.

INFOS. Le Mur Rouge - 9 rue Joachim-Colbert. 09 54 48 07 46.



La plume et le bistouri

"La plume et le bistouri" est le titre de l'exposition grand public qui accompagne, jusqu'au 9 novembre, le colloque "Les collections anatomiques : de la connaissance à la mise en valeur", organisé par l'UM1 et l'Institut

national du patrimoine. Les deux événements se déroulent à faculté de Médecine.

INFOS. Entrée libre. Cour d'honneur de la faculté de Médecine. 2 rue École-de-Médecine.

Un nouveau parcours pour les 20 km de Montpellier

Les 20 km de Montpellier ont lieu dimanche 25 novembre. 1 500 coureurs sont attendus.

Pour sa 29^e édition, cette manifestation atypique inaugure un nouveau tracé. Le départ et l'arrivée se feront comme chaque année, place de la Comédie, mais le reste du parcours reste inédit pour les participants. Les coureurs passeront par le Peyrou, le bd Henri-IV, Boutonnet, les Beaux-arts, le zoo, le rond-point d'Agropolis, les hôpitaux, La Paillade, le rond-point d'Alco, Les Arceaux et la rue Foch. « C'est un parcours complet, indique Alain Bernard, en charge de la communication de l'événement au Lion's Club. Jean-Victor Zanchetta,

chargé du circuit, l'a balisé au mètre près. Il ne présente pas de difficultés majeures, mais il reste cependant sportif. Pour le mettre au point, nous avons écouté les coureurs, afin de leur proposer un parcours adapté qui fasse plaisir à tous les types d'athlètes. 1h02 sera nécessaire au premier pour passer la ligne d'arrivée et le double pour le dernier. En 5 ans, le nombre de participants est passé de 850 à 1 500 inscrits. Une belle progression qui prouve l'intérêt des sportifs pour cette manifestation qui a su s'inscrire dans le calendrier sportif montpelliérain. Les



20 km de Montpellier, une course réservée aux sportifs!

inscriptions sont possibles jusqu'au dimanche 25 novembre 9h30. À l'issue de cette course, organisée par le Lion's club Montpellier Languedoc,

l'association offrira des fauteuils handisport à des clubs sportifs.

INFOS. www.20kmdemontpellier.com

BATTLE OF THE YEAR

Deux crews* français sur le ring



Pour sa dernière année en France, le Battle of the year (Boty) a lieu du 12 au 17 novembre à Park & Suites Arena et dans différents lieux de la ville. Cette manifestation, l'équivalent des jeux olympiques pour le hip-hop, accueille deux

équipes françaises de très haut niveau : Vagabond Crew, vainqueur du Boty International 2011 et Pokemon Crew, tenant du titre du Boty France 2012. Le 17 novembre à 18h30, ils affronteront à l'Arena, les 20 autres équipes issues des qualifications, venues du monde entier, du Benelux, du Kazakhstan, de Corée, du Moyen Orient, d'Asie du sud-est et du Nigéria.

*crew : équipe

INFOS. www.braunbattleoftheyear.com/fr

JUDO

Championnat de France à l'Arena



La ligue Languedoc-Roussillon de judo accueille les championnats de France 1^{re} division de judo, les 24 et 25 novembre à Park&suite Arena. 450 compétiteurs dans 7 catégories féminines et 7 masculines se rencontreront sur les dojos. Entrée 8 euros la journée et 15 euros les 2 jours.

INFOS. www.championnatdefrancejudo2012.fr

Le Mack UC sur les podiums

Belle saison pour le kayak polo montpelliérain, Mack UC, qui a enchaîné les titres. En septembre, lors des championnats du monde de Poznan en Pologne, les "hommes catégorie -21" sont devenus champions du monde, l'équipe

"féminine -21" a terminé vice-championne du titre et les seniors hommes ont fini 3^e. Cette dernière équipe, déjà sacrée championne de France en juillet, a remporté le titre de champion d'Europe des clubs à Duisburg en Allemagne.

Solidarité

La Ville s'engage auprès des plus démunis

Montpellier est l'une des trois seules villes de France à avoir une délégation municipale dédiée à la lutte contre l'exclusion. Un choix politique fort puisque la solidarité ne fait pas partie de ses compétences obligatoires. Du 15 au 17 octobre, la Ville organisait les Journées de la solidarité pour rendre hommage aux associations engagées auprès des plus démunis. Des bénévoles témoignent de ce qui motive leur engagement. Résultat : une moisson d'enthousiasme.



« C'est une grande fierté pour moi »

Annie Bénézech, adjointe au maire, déléguée à la lutte contre l'exclusion. « Les chiffres parlent. Plus d'un Montpelliérain sur quatre souffre de pauvreté, près du double qu'en France. Près de 400 sans-abri vivent dans notre ville. On ne peut rester sans rien faire. Je suis fière d'assumer cette mission, preuve vivante de ce que la Ville peut faire. Tendre la main aux plus démunis, c'est faire un petit geste, mais un grand pas pour l'humanité ».

Une délégation, pour quoi faire ?

En se dotant d'une délégation municipale entièrement dédiée à la lutte contre l'exclusion, la Ville de Montpellier a fait un choix politique fort. Seules deux autres villes en France (Paris et Marseille) se sont emparées de cette mission qui ne fait pas partie de leur champ de compétences obligatoires. Dès son élection en 2008, Hélène Mandroux a voulu que les plus fragiles des Montpelliérains ne soient pas exclus du projet municipal. Avec pour public prioritaire : les personnes en grande difficulté. Le maire a confié cette mission à Annie Bénézech. « Les associations ont désormais un interlocuteur unique au sein de la Ville. C'est précieux. Nous avons pu mettre toutes ces associations autour de la même table afin de créer un réseau et coordonner leurs actions. C'est une grande avancée », souligne l'adjointe au maire Annie Bénézech. L'élu anime chaque mois un groupe de travail réunissant une vingtaine d'associations autour de l'exclusion.



« La satisfaction d'aller au bout de son engagement »

Alain Fauchard, 66 ans, manager des Papou'z (groupe de musiciens rencontrés au sein des Jardins du Cœur), retraité. « J'ai rencontré ces musiciens avec un parcours de vie très difficile, sans espoir. Ils vivaient en marginaux. J'ai pris l'engagement moral de les sortir de la précarité. Je n'attends ni argent, ni célébrité. Juste en faire des gens heureux qui retrouvent le goût de vivre, de chanter ».



« Il y a un côté spirituel à faire le bonheur des autres »

Patricia, 56 ans, bénévole au sein d'ATD Quart-monde, a vécu dans la rue. « Je me trouve bien au sein de ce mouvement. C'est le cœur qui me motive. Et l'âme. Faire le bonheur des gens, c'est notre devoir, une conviction et aussi un plaisir. Simplement dire bonjour, faire un sourire, égaye la journée de quelqu'un dans la rue, pour qu'il ne soit pas invisible, qu'il existe ».



« Donner me rassasie »

Eric Perraux, ostéopathe, bénévole au sein des Dispensaires de l'ostéopathie (offrir l'accès aux soins aux exclus). « On pourrait croire que l'on apporte beaucoup plus à ces gens-là. Or, c'est un échange, dans les deux sens. Moi aussi je suis nourri, par une parole, un sourire, un tissu qui se relâche ».



« J'ai évolué vers plus de tolérance »

Marie-France Navarro, 66 ans, présidente de l'association À cœur ouvert (écoute et accompagnement de personnes en difficulté ou détresse), retraitée. « Quand je vois ces jeunes dans la rue, qui ont faim, froid, je me sentirais coupable de ne pas faire quelque chose. Consacrer du temps aux autres donne un

sens à la vie. Cela apprend aussi la tolérance. Il faut accepter les autres comme ils sont. Surtout ceux qui sont différents de nous, qui vivent sur une autre planète. On apprécie son sort, la chance d'avoir un toit, à manger, de l'amour. Lorsque l'on touche de près la misère humaine, on ne peut plus être comme avant ».



« Chaque année un peu plus, faire reculer la misère »

Guy Ménager, 57 ans, animateur de la Journée du 17 octobre.

« Cela fait trois ans que je ne suis plus SDF. Je l'ai été durant 12 ans à Montpellier. Cette vie du dehors où l'on peut se faire tuer pour une cigarette qu'on n'a même pas ou assister à un viol sans pouvoir intervenir. Les associations sont un tremplin pour retrouver la vie civile. Cela peut empêcher de retrouver quelqu'un mort de froid ou de la gale. Je me dois d'aider les autres. Eradiquer la misère d'un coup de bombe à mouches est une utopie. Mais de façon insensible, on la fait reculer ».



« Avoir une retraite utile »

Jean-Louis Granger, 67 ans, chargé de la communication de la Banque alimentaire à Montpellier, retraité.

« C'est une seconde vie où je peux pleinement donner. Ce serait idiot que les compétences acquises dans ma vie professionnelle ne servent pas. J'en retire la satisfaction de rendre service à des gens dans le besoin, d'être utile à la société. Je me fais aussi plaisir. Je m'accomplis vraiment. Ma femme dirait même trop ! ».



« Je milite et j'agis pour changer la société »

Cecilia Polenne, 23 ans, secrétaire de l'association Le Mouvement du Nid (milite pour l'abolition de la prostitution), assistante d'éducation dans un collège. « Par cet engagement, je souhaite changer la société à plus ou moins long terme.

J'apporte un soutien concret aux acteurs sur le terrain. Cela m'apporte une richesse humaine, de belles rencontres. C'est une façon plus riche de passer son temps que d'aller au supermarché ou de rester devant la TV ».



« Voir la société telle qu'elle est »

Patrice Deschodt, 56 ans, chargé de la formation des bénévoles aux Restos du cœur (distribution de repas). « Le but est de remettre sur des rails des gens qui n'ont pas eu de chance dans la vie. On peut se retrouver à la rue en six mois. Personne n'est à l'abri. S'engager est un facteur d'épanouissement personnel. À la retraite, on est seul, sans liens sociaux. Le plaisir de retrouver des équipes est gratifiant. Cela permet aussi de cotoyer la réalité des choses. Des gens qui vivent dans l'isolement, cachés. Cette misère est en tel contraste avec le déballage d'une autre partie de la société ».

Avec quels moyens ?

La délégation municipale dispose d'un budget de 276 000 euros. Elle soutient des associations qui luttent contre la misère et l'exclusion. Elle permet de répondre à leurs demandes qu'elles soient d'ordre logistique ou de montage de projet. Cette délégation organise aussi les Journées de la solidarité. Une manifestation unique en France qui a deux objectifs : rendre hommage aux associations qui œuvrent chaque jour auprès des plus démunis et sensibiliser le public à ces problématiques. Du 15 au 17 octobre dernier, elle était articulée autour de quatre thèmes : la solitude et la lutte contre les discriminations, l'accès aux soins et à la santé, l'alimentation, les problématiques liées au logement et à l'insertion sociale.

Association

via voltaire

la clinique du lien social

Dotée de 34 psychologues cliniciens, Via Voltaire est à l'écoute de personnes en grande difficulté sociale. Pour lever les freins à leur réinsertion socioprofessionnelle. Elle se distingue aussi par sa lutte contre les violences conjugales, notamment auprès des auteurs et des enfants témoins.

Permettre aux personnes en grande souffrance sociale d'accéder à un soutien psychologique, c'est le leitmotiv de Patricia Carette. Après avoir elle-même engagé un travail psychanalytique, cette ancienne libraire a créé Via Voltaire en 1995, avec un groupe de professionnels solidaires. Dans ce projet associatif, des psychologues et des artistes ont voulu unir leurs compétences pour lutter contre l'exclusion. Via Voltaire conjugue un volet solidaire, humaniste, et culturel. La directrice a su fédérer les partenaires de l'insertion et de la santé. « Plus qu'une équipe de 45 salariés, j'anime un projet interprofessionnel autour de la précarité ». Elle a su convaincre des mécènes, comme Languedoc Mutualité qui met ainsi à disposition 250 m² au cœur de Montpellier, près de l'église Saint-Roch. « Il est important d'accueillir les personnes en grande fragilité dans un lieu élégant, beau, cela pose le cadre ». Les bénéficiaires (plus de 1 600 l'an dernier) sont adressés à Via Voltaire par les travailleurs sociaux, puis soutenus par l'un des 34 psychologues cliniciens de l'association, qui leur apporte une écoute qualifiée pour comprendre ce qui a suscité leur isolement et lever les blocages. Du soutien individuel, des groupes thérapeutiques de paroles, des ateliers d'expression (par le théâtre notamment) ou de recherche d'emploi, les aident ensuite à

reprendre pied. « Cela permet de travailler sur l'estime de soi, de rétablir le lien social ». Via Voltaire oriente aussi ses actions vers les violences conjugales, qui, loin d'être l'apanage des plus défavorisés,

existent dans tous les milieux sociaux. Sa grande force : prendre en charge les auteurs de violences, et les enfants ou adolescents exposés. Et travailler en réseau. « Les violences conjugales sont une

altération du lien. Les victimes ne sont pas les seules en cause. Il faut sortir du déni ». Via Voltaire œuvre notamment en partenariat avec le CHRS Elisabeth Bouissonnade, un centre d'hébergement créé et géré par la Ville de Montpellier. Ce lieu préservé, à l'adresse confidentielle, assure la protection des femmes victimes et des enfants, et les accompagne dans leur projet de réinsertion. Via Voltaire s'implique aussi dans un des quartiers prioritaires de la Ville : le secteur Gambetta/Gély/Figuerolles, à forte mixité sociale. L'association assure la permanence Interface à la Maison pour tous Albertine-Sarrazin et anime le réseau interprofessionnel de territoire.

**INFOS. Via Voltaire - 1 rue Voltaire
04 67 60 84 80 - www.viavoltaire.fr**



1



2

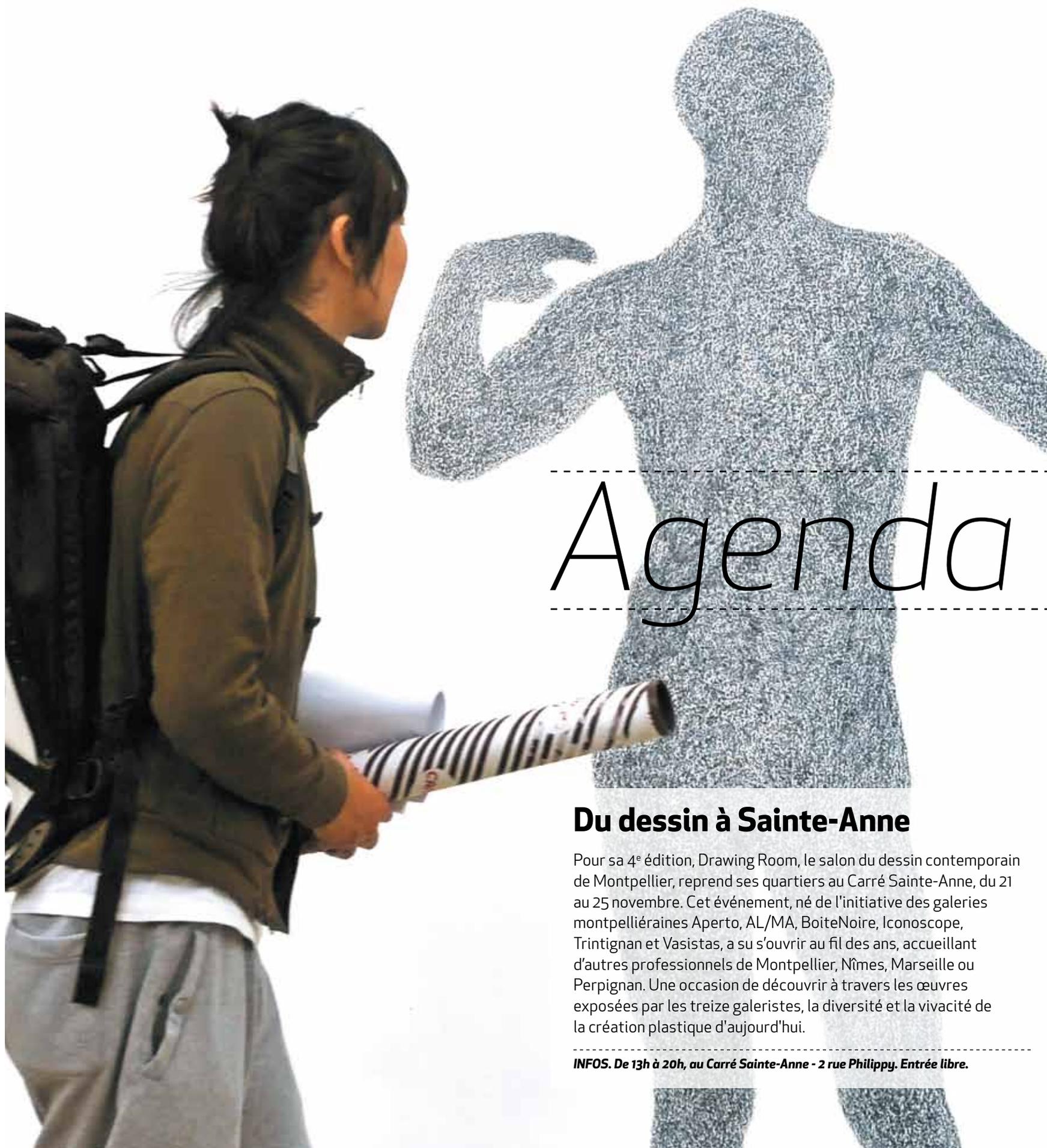


3

1 - Patricia Carette dirige l'association, créée en 1995.

2 - Joëlle Moyrand, psychologue, accueille une jeune femme lors d'un entretien individuel.

3 - Un atelier de théâtre pour sortir de l'isolement et rétablir l'estime de soi.



Agenda

Du dessin à Sainte-Anne

Pour sa 4^e édition, Drawing Room, le salon du dessin contemporain de Montpellier, reprend ses quartiers au Carré Sainte-Anne, du 21 au 25 novembre. Cet événement, né de l'initiative des galeries montpelliéraines Aperto, AL/MA, BoiteNoire, Iconoscope, Trintignan et Vasistas, a su s'ouvrir au fil des ans, accueillant d'autres professionnels de Montpellier, Nîmes, Marseille ou Perpignan. Une occasion de découvrir à travers les œuvres exposées par les treize galeristes, la diversité et la vivacité de la création plastique d'aujourd'hui.

INFOS. De 13h à 20h, au Carré Sainte-Anne - 2 rue Philippy. Entrée libre.

Culture

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites. Cet agenda est une sélection de la rédaction.

DANSE

8 et 9 novembre
Katlehong cabaret
 Cie Via Kaatlehong Dance.
20h. Théâtre Jean-Vilar.



© Annelly Boucher

27 et 28 novembre
Cédric Andrieux
 Autobiographie dansée par cet ancien interprète de Merce Cunningham.
20h30 le 27 et 19h15 le 28.
Théâtre de la Vignette.

EXPO

Jusqu'au 10 novembre
Pierre Molinier
 Travail de photomontage intensément autobiographique et impudique.
Galerie chantiers BoîteNoire. ♦

Jusqu'au 12 novembre
Les habitants de ma tête
 Hubert Passe.
Villa des Cent regards.

Du 16 novembre au 10 février
Adieu la Suisse !
Pavillon populaire. ♦

Ce crabe qui pince les miches



10 photographes professionnels ont photographié dix jeunes filles ayant eu un cancer du sein. Un témoignage avec des images chocs et des textes explicatifs qui

a pour but de sensibiliser les femmes et les jeunes filles à travers ces 10 histoires.

Du 27 novembre au 4 décembre, 10h-13h et 14h-18h. Galerie Saint-Ravy. ♦

Jusqu'au 22 décembre
Perspecta
 Benjamin Monti.
Iconoscope. ♦

CINÉMA

Le programme du cinéma municipal Nestor-Burma est en ligne sur montpellier.fr

Du 16 au 18 novembre
7^e festival Regards sur le cinéma colombien et d'Amérique-Latine
Espace Rabelais.

MUSIQUE

9 et 10 novembre
Festival Montpellier Havana
20h. Victoire 2.

15 novembre
John Massa
21h. Jam. ♦

20 novembre
Le Gitan Noir
 Flamensoul.
19h30. La Chapelle.

23 novembre
Joia
 Musiques du monde, musiques actuelles, jazz.
19h30. La Chapelle.

23 novembre
Les Fatals Picards
19h30. Rockstore.

24 Novembre
Jean-Pierre Llabador
 Sortie de son nouvel album, Voices.
21h15. Jam.

30 novembre et 2 décembre
Jetzt et What Next ?
 Mathis Nitschke et Elliott Carter.
Le 30 à 20h et le 2 à 15h. Opéra Berlioz.

1^{er} décembre
Les Inouïs du Printemps de Bourges
19h. Victoire 2. ♦

THÉÂTRE

Du 8 au 11 novembre
No sense cabaret
 Mise en scène : Luc Miglietta.
 Cie Bruitquicourt.
19h, sauf le 11 à 18h30 et le 10 à 21h.
La Vista.

Du 13 au 14 novembre
Faire le Gilles
 De Robert Cantarella. Textes de Gilles Deleuze.
19h15. Théâtre de la Vignette.

Du 20 novembre au 22 novembre
Les Arrangements
 De Pauline Sales.
 Mise en scène : Lukas Hemleb.
19h, sauf le 21 à 20h30.
Théâtre des 13 vents.

Du 21 novembre au 2 décembre
Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran
 D'Eric-Emmanuel Schmitt.
19h. Théâtre Pierre-Tabard.

Du 23 au 25 novembre
Ubu
 D'Alfred Jarry. Mise en scène : Marc Nicolas.
20h30 le 23, 19h le 24 et 17h le 25.
Outil théâtre.

Du 27 au 29 novembre
Paroles gelées
 D'après Rabelais. Cie Air de lune.
20h. Théâtre Jean-Vilar.



© Pologarat-Odessa

JEUNE PUBLIC

21, 24, 25, 28 novembre et 1^{er} et 2 décembre
La reine des neiges
 D'après Andersen. Cie Mask on stage.
 À partir de 5 ans.
16h. La Vista.

23 novembre
Bynocchio de Mergerac
 Mise en scène Serge Boutier.
 Cie Bouffou théâtre. À partir de 4 ans.
20h. Théâtre Jean-Vilar.



© Jean Henry

4 décembre
High dolls
 Cie Opéra Pagã. À partir de 8 ans.
20h. Théâtre Jean-Vilar.

POÉSIE

6 novembre
Jean Joubert
 Anthologie personnelle. Dans le cadre du 110^e anniversaire de la Société des poètes français.
18h. Salle Pétrarque. ♦

Cinéma Nestor-Burma
 04 67 61 09 62

Corum (Opéra Berlioz / Salle Pasteur)
 04 67 60 19 99

Galerie chantiers BoîteNoire
 06 86 58 25 62

Galerie Saint-Ravy
 04 67 34 88 80

Iconoscope
 04 67 63 03 84

Jam
 04 67 58 30 30

La Chapelle
 04 67 42 08 95

La Vista
 04 67 58 90 90

Outil théâtre
 04 67 15 04 03

Pavillon populaire
 04 67 66 13 46

Rockstore
 04 67 06 80 00

Salle Pétrarque
 04 67 34 70 00

Théâtre Jean-Vilar
 04 67 40 41 39

Théâtre Gérard-Philippe
 04 67 58 71 96

Théâtre de la Vignette
 04 67 14 55 98

Théâtre des 13 vents
 04 67 99 25 00

Théâtre Pierre-Tabard
 04 67 16 28 82

Victoire 2
 04 67 47 91 00

Villa des Cent regards
 06 68 38 65 45

Maisons pour tous

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

39

AGENDA

MONTPELLIER CENTRE

Maison pour tous Joseph-Ricôme

04 67 58 71 96

9 et 10 novembre

Guilam. Concert « Confidences » nouvel album, au théâtre Gérard-Philipe.

Du 15 au 17 novembre

La Musique de Molière, au théâtre Gérard-Philipe.

Du 21 au 30 novembre

Des lunes et des Hommes par la Cie El Dorado, au théâtre Gérard-Philipe.



Maison pour tous Frédéric-Chopin

04 67 72 61 83

24 novembre

Les Wook'Impro. Théâtre d'improvisation.

30 novembre

Les Rendez-vous durables avec la Ligue de protection des oiseaux. ♦

Maison pour tous George-Sand

04 67 79 22 18

Jusqu'au 16 novembre

Exposition sur les crèches.

17 novembre

Stage de danse indienne pour adolescents et adultes.

29 novembre

Les 4h littéraires : lectures poétiques.

Maison pour tous Voltaire

04 99 52 68 45

10 novembre

Concert : Koa jazz cLub.

16 novembre

Improspectus, impro théâtrale. ♦

18 novembre

Festival de l'accordéon.

23 novembre

Ciné / Débat, Bir Hakeim. ♦

Maison pour tous Albertine-Sarrazin

04 67 27 24 66

12 novembre

Sortie en bus au Perthus.

16 novembre

Conférence de Sociologie « Figuerollogie » avec Thierry Arcaix et Patrick Tacussel. ♦

23 novembre

Soirée châtaigne. ♦

23 novembre

Rencontres littéraires : Andrée Lafon. ♦

28 novembre

Fabrication et dégustation de pâtisseries.

CÉVENNES

Maison pour tous François-Villon

04 67 45 04 57

Du 12 au 16 novembre

Exposition de photo de Sophie Destot. ♦

16 novembre

Atelier soins de beauté au naturel.

20 novembre

Atelier de cuisine orientale.

23 novembre

Soirée flamenco.

30 novembre

Repas partagé familial autour du jeu.

Maison pour tous Paul-Emile-Victor

04 99 58 13 58

6 novembre

Cabaret Bébé (6 mois à 3 ans).

9 novembre

Soirée concert : Emily Cole and the Hyppocampus Jass Gang.

Du 12 au 22 novembre

Concept expo'ZIK : un regard sur le Japon! ♦

13 novembre

Les rendez-vous de l'histoire : Elisabeth II. ♦

18 novembre

Stage de flamenco.

23 novembre

Ciné famille Kerity : La maison des contes. ♦

24 novembre

Sortie famille à l'aquarium Mare nostrum.

30 novembre

Plateau d'improvisation des Sherpas.

Maison pour tous André-Chamson

04 67 75 10 55

17 et 18 novembre

Stage danse.

21 novembre

Les mercredis surprises : Miroir et Patchwork. Ateliers familiaux de loisirs créatifs.

23 et 24 novembre

La friche artistique. ♦

CROIX D'ARGENT

Maison pour tous Albert-Camus

04 67 27 33 41

17 novembre

Tarot : championnat régional.

22 novembre

Les théâtre'all de Camus : La bête du Gévaudan.

Maison pour tous Michel-Colucci

04 67 42 52 85

13 novembre

La course dans tous ses états.

17 novembre

Atelier jardinage collectif.

HÔPITAUX FACULTÉS

Maison pour tous Albert-Dubout

04 67 02 68 58

17 novembre

Sortie au Moulin de Saint-Christol.

17 novembre

Stage d'art floral ikebana.

23 novembre

Soirée Châtaigne. ♦

25 novembre

Théâtre impro ados.

Maison pour tous Rosa-Lee-Parks

04 67 66 34 99

Du 6 au 16 novembre

Festival caphARTnaüm.

11 novembre

Battle Street Way Act 2.

23 novembre

Le chauffeur est dans le pré.

25 novembre

Journée danse et percussions.

MOSSON

Maison pour tous Georges-Brassens

04 67 40 40 11

Du 5 au 23 novembre

Expo : Le Cameroun en peinture. ♦

24 novembre

Fraternité Sri Lanka. Soirée repas.

24 novembre

Sortie vallée de la Buèges.

Du 26 novembre au 7 décembre

• Exposition Bollywood. ♦

• Repas spectacle Bollywood le 30/11.

Maison pour tous Léo-Lagrange

04 67 40 33 57

11 novembre

Thé dansant.

17 novembre

Ciné-quartier : « Là-haut » de Walt Disney.

23 novembre

Concert 34 Teenagers. ♦

29 novembre

Rencontres d'improvisation théâtrale. ♦

Maison pour tous Marie-Curie

04 67 75 10 34

Du 19 au 23 novembre

Aux frontières de l'Himalaya.

Exposition. ♦

PORT MARIANNE

Maison pour tous Mélina-Mercouri

04 99 92 23 80

10 novembre

Soirée Malgache.

16 novembre

Plateau d'impro.

25 novembre

Soirée découverte de la culture Kurde. Sur réservation. ♦

PRÉS D'ARÈNES

Maison pour tous L'Escoutaire

04 67 65 32 70

Du 12 au 23 novembre

Noir citron. Exposition de Lili Frikh. ♦

14 novembre

Libellule et Cacahuète, spectacle jeune public.

17 novembre

One-man-show de Laurent Pit.

18 novembre

Loto du Comité de quartier À l'écoute St Martin.

24 novembre

Stage de Chant de l'association Ah Muse Gueule.

24 novembre

Soirée 1001 nuits.

Du 26 au 30 novembre

Exposition d'Edith Bouissou, Couleurs et matières.

Maison pour tous Jean-Pierre-Caillens

04 67 42 63 04

6 novembre

Accrobranche, 12-15 ans.

Du 6 au 8 novembre

Stage familial de loisirs créatifs.

7 novembre

Sportissimo pour les 12-15 ans.

8 et 9 novembre

Rencontre sportive inter-Maisons pour tous pour les 12-15 ans.

9 novembre

Après-midi gourmande autour de la famille. Confection de pâtisseries.

14 et 21 novembre

Mod'elle toi. Atelier créatif familial de stylisme.

16 novembre

T'as de beaux jeux... tu sais. Soirée familiale. Sur réservation. ♦



23 novembre

Concert : Les best yoles, chansons françaises drôles. Sur réservation. ♦

25 novembre

Stage de danses orientales.

28 novembre

Scrapbooking. Atelier familial.

Maison pour tous Boris-Vian

04 67 64 14 67

Du 5 au 9 novembre

Stage photo.

saison 4

Diffusée en live
sur montpellier.fr

**Conférences
ouvertes à tous**
Entrée libre
Centre Rabelais
Les mercredis
de novembre à mai
20h30



Agora
des savoirs

